

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1787 - 1^{er} novembre 2002 - prix : 1 €

**La sale
guerre de
Poutine
tue aussi
à Moscou**

**Sarkozy
sur les terres
de Le Pen**

p. 5

**Ville de Paris :
personnels
en grève**

p. 13

**Massu :
tortionnaire et
homme de main**

p. 7

Brésil :

**Lula élu, mais pour tenir
quelles promesses ?**

p. 9

M 06189 - 1787 - F : 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Budget de la Sécurité sociale
- Nouveaux emplois jeunes de Fillon
- p 5 ■ Sarkozy chasse sur les terres de Le Pen
- La double peine
- p 6 ■ Suppression des loyers de 48
- p 10 ■ Les moyens des maternités diminuent
- Une maternité grenobloise menacée
- Montpellier : mobilisation de locataires
- p 11 ■ Hausse du prix du gaz au profit des compagnies pétrolières
- P&O Ferries (Calais et Paris) : non aux licenciements
- p 12 ■ Inondations du Gard : un mois après
- Clermont-Ferrand : cantines scolaires

Soudards

- p 7 ■ La mort de Massu

Tribune

- p 6 ■ La gauche au service des patrons. Au Brésil aussi

Dans le monde

- p 8 ■ Tchétchénie : ravagée par l'armée russe
- p 9 ■ Brésil : Lula élu
- Grèce : calomnies anti-trotskyistes
- p 16 ■ Belgique : Cockerill-Sambre
- Ile de la Réunion : grève à la Shell Socodira

Dans les entreprises

- p 13 ■ Ville-de-Paris : grèves de personnels
- Corbeil-Essonnes : scandale du nettoyage urbain
- p 14 ■ Angers : licenciements dans la métallurgie
- Région Centre : Matra-Lagardère
- Lambiotte-Prémery (Nièvre) : non à la fermeture
- p 15 ■ Renault-Tracteurs (Le Mans)
- SNCF-gare d'Austerlitz (Paris)
- Groupe Snecma
- Aventis (Vitry)

Courrier des lecteurs

- p 12 ■ Diffusion postale (Touques - Calvados)

LE MEDEF LORGNE SUR LE SERVICE PUBLIC

Selon le Medef, les projets de décentralisation du gouvernement Raffarin ne vont pas assez loin dans le transfert des pouvoirs de l'État à la région. Il demande que certains services, aujourd'hui assurés par des entreprises publiques ou des collectivités territoriales, soient carrément externalisés, c'est-à-dire sous-traités à des entreprises privées, affirmant que « 20 % d'économie sur les services concernés peuvent en être attendus »... C'est vite dit !

Chacun sait comment cela se passe en général quand une entreprise publique (ou privée) sous-traite un service ou une

partie de ses activités : par une dégradation des conditions de travail et souvent de la qualité du service rendu. Pour pouvoir emporter le marché, les entreprises sous-traitantes proposent des prix les plus bas possibles, en faisant des économies sur le dos du personnel, par des licenciements et par l'augmentation des cadences de ceux qui restent. Bien souvent aussi, le salaire, des primes ou des avantages que les travailleurs avaient pu obtenir dans l'entreprise d'origine ne sont plus pris en compte.

Avec la discussion sur la décentralisation, le patronat

revient à la charge pour se plaindre de la concurrence « déloyale » que les entreprises publiques feraient aux entreprises privées intervenant dans les mêmes secteurs, comme par exemple La Poste, France Télécom ou EDF-GDF. Le Medef applaudit des deux mains lorsque les autorités européennes, sous prétexte « d'égalité des règles de la concurrence » dénoncent « la trop grande ingérence du secteur public dans la vie économique », qui serait défavorable aux entreprises privées perdant ainsi, de façon « déloyale », des parts de marché.

Dans les projets de décentralisation du gouvernement actuel et d'abandon par l'État de certains services et activités, le Medef compte bien trouver de nouvelles opportunités de faire de juteuses affaires... au nom de l'intérêt public, bien sûr !

En fait, il y a toutes les chances pour qu'on assiste à une dégradation encore plus rapide des services publics. Au nom de la rentabilité à tout prix, les patrons ne se priveront pas de faire des compressions de personnel et de se débarrasser des activités qui ne leur rapporteront pas assez.

Nul doute qu'on arrive effectivement aux « 20 % d'économies » mises en avant par le Medef, mais ce sera à la population d'en payer la note.

M.L.

Les projets de réforme électorale

Arlette Laguiller et Alain Krivine : POUR LA PROPORTIONNELLE INTÉGRALE

Dans la perspective d'une éventuelle réforme des modes de scrutin, le ministre de l'Intérieur Sarkozy avait décidé de demander aux différents partis ayant des élus au Parlement français ou au Parlement européen leur opinion sur les solutions envisagées.

Notre camarade Arlette Laguiller et Alain Krivine se sont rendus ensemble à ce rendez-vous, le 28 octobre, où il nous a été dit que rien n'était vraiment encore décidé.

Pour les élections régionales, il serait envisagé un scrutin à l'échelle régionale (et plus exclusivement départementale) s'inspirant de la réforme de Jospin avec, pour le deuxième tour, la fixation de seuils (encore en discussion) pour la fusion ou le maintien des listes : rien ne serait fixé sauf la durée du mandat maintenue à six ans.

Pour les élections euro-

péennes, serait envisagé un scrutin à l'échelle des régions qui aboutirait à une plus grande difficulté pour de nombreux partis comme la LCR, LO, Les Verts ou le PC d'être représentés au Parlement européen.

Sarkozy a déclaré que même s'il penchait pour le maintien du système actuel, il devait bien négocier avec ses pairs sur une réforme qui favorisait les plus grandes formations.

Pas de surprise sur le sens

des propositions de Nicolas Sarkozy et donc pas de surprise non plus sur le sens des réponses d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine qui ont publié à la sortie de ce rendez-vous le communiqué suivant :

« Nous venons de rencontrer, à sa demande, le ministre de l'Intérieur Sarkozy pour donner notre opinion sur les modes de scrutin.

Nous tenons à préciser que le mode de scrutin seul ne peut pas corriger tout ce qui, du fait des inégalités sociales, pèse sur les élections et en dénature le caractère démocratique affirmé dans les textes. Pour ne citer que cet exemple, comment parler de représentation démocratique lorsque les grands organes de presse sont propriété privées et que leurs propriétaires ont la possibilité de peser sur

l'opinion publique et sur le vote de millions d'électeurs et alors qu'une fraction significative du monde du travail, sa fraction immigrée, n'a pas le droit de voter ?

Nous avons confirmé au ministre que nous sommes pour la représentation proportionnelle intégrale dans toutes les élections, sans seuil, avec une seule circonscription à l'échelle du pays pour les européennes et une répartition nationale pour les législatives.

Nous sommes donc opposés à toute modification qui aggrave le mode de scrutin

actuel en réservant le monopole de la représentation à deux ou trois partis, en écartant plusieurs millions de personnes de toute représentation politique. Le gouvernement Chirac-Raffarin est en situation, bien entendu, d'aggraver encore les aspects antidémocratiques du système électoral actuel. Mais priver des courants politiques, comme les nôtres, d'élus est un déni des droits démocratiques. Un tel choix ne nous fera pas taire. »

(Communiqué commun d'Arlette Laguiller et Alain Krivine)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
 Union Communiste : http://www.union-communiste.org
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :

 CODE POSTAL et VILLE :

 COMPLÉMENT D'ADRESSE

 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Editorial des bulletins
d'entreprise du 28 octobre 2002

LA SALE GUERRE CONTRE LA TCHÉTCHÉNIE FAIT DES VICTIMES À MOSCOU

■ Cent dix-sept morts parmi les otages, mais peut-être bien plus avec ceux qui sont en train de mourir dans les hôpitaux, voilà le bilan de l'intervention des forces de l'ordre russes pour mettre fin à la prise d'otages. Quant aux preneurs d'otages, ils sont presque tous morts, froidement exécutés pour nombre d'entre eux.

Bien sûr, l'action du commando tchéchène qui a pris en otage tout le public d'un théâtre est humainement inacceptable et politiquement injustifiable. Le commando a pris consciemment le risque que son acte se termine en tragédie, non seulement pour lui-même mais aussi pour tous les otages. Les méthodes terroristes, même lorsqu'elles sont pratiquées au nom d'un peuple opprimé, ne servent pas mais desservent ce dernier.

Mais on ne peut qu'être écoeuré par les méthodes utilisées par les forces de l'ordre russes qui ont délibérément choisi de sacrifier la vie des otages en utilisant une arme chimique de destruction massive, comme dirait Bush, manifestement faite pour tuer. Personne ne peut savoir si les otages allaient être exécutés par les preneurs d'otages mais ceux qui sont morts ont été tués par les forces d'intervention russes.

En choisissant de mettre fin à la prise d'otages de cette façon horrible, Poutine a renforcé son image d'homme fort. Il a surtout montré la barbarie de son État qui transforme une salle de théâtre en chambre à gaz.

Mais ce qui est plus barbare encore, c'est la guerre que le gouvernement russe mène là-bas, dans cette région du Caucase appelée Tchétchénie. Une sale guerre qui s'apparente à une guerre coloniale menée contre tout un peuple pour préserver les intérêts de l'État russe dans une région stratégique. Une guerre féroce où les généraux russes ont les mains libres pour terroriser la population en jouant avec la peau de leurs propres soldats.

Les quelques images qui parviennent de cette guerre et qui passent de temps à autre à la télévision montrent la capitale tchéchène, Grozny, transformée en champ de ruines, avec des femmes, des hommes et des enfants qui tentent de survivre au milieu des bombardements et de la répression. Mais ce terrorisme-là, le terrorisme d'État, ne soulève pas l'indignation des grands de ce monde. Si tous les chefs d'État ont assuré à Poutine leur solidarité pendant l'action des terroristes à Moscou, aucun d'entre eux ne fait à Poutine le procès pour le terrorisme qu'il exerce en Tchétchénie.

C'est que, pour les grandes puissances, la « lutte contre le terrorisme » a toujours été le prétexte pour utiliser elles-mêmes, mais à une grande échelle, les méthodes terroristes pour préserver leurs propres intérêts. Apprenant la mort du général Massu, Chirac a tenu à rendre hommage à « ce très grand soldat ». Mais combien d'Algériens ont été torturés et sommairement exécutés, sous l'autorité de ce der-

nier, au nom de la « lutte contre le terrorisme », alors qu'il s'agissait de perpétuer la domination coloniale sur l'Algérie ?

C'est en invoquant la « lutte contre le terrorisme » que Bush a fait bombarder l'Afghanistan pendant des semaines, en massacrant des milliers d'Afghans qui n'étaient pas les responsables mais les victimes de la dictature des talibans.

Et c'est encore au nom de la lutte contre le terrorisme que les États-Unis préparent la guerre contre l'Irak, avec la complicité de toutes les grandes puissances, y compris la France, malgré quelques minauderies de Chirac à l'ONU ou ailleurs. Mais combien de civils innocents mourront dans une guerre que les États-Unis prétendent mener contre le seul Saddam Hussein ?

Tous ces gens, de Poutine à Bush, en passant par Chirac, ne dénoncent le terrorisme des petits groupes que pour mieux justifier le terrorisme d'État. Mais le terrorisme d'État n'est pas plus justifiable que celui des preneurs d'otages de Moscou, ni dans ses méthodes, ni dans ses objectifs. Car la méthode, de la Tchétchénie à l'Irak, en passant par l'Algérie ou l'Afghanistan, c'est de tuer des innocents pour terroriser tout un peuple. Et l'objectif, c'est maintenir un ordre mondial basé sur le pouvoir des puissants sur les opprimés, des riches sur les pauvres, et des grandes nations impérialistes sur les petits peuples.

Arlette LAGUILLER

Prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky



**L'Irak,
enjeu et victime
des grandes manœuvres de l'impérialisme**
Vendredi 8 novembre à 20 h 30
Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Budget de la Sécurité sociale

PRIORITÉ À LA SANTÉ... DES POSSÉDANTS

Lundi 28 octobre, le gouvernement a commencé la mise en discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Dès son entrée en fonction, le ministre de la Santé, Jean-François Mattei, a proclamé de grands principes sur la « *priorité à la santé publique* » ; le préambule de son projet de loi parle d'une « *véritable culture de la prévention* », en particulier dans le dépistage du cancer. L'autre maître mot de ses déclarations est la « *responsabilisation* ».

A côté de ces grandes déclarations, on trouve quelques mesures concrètes, pas encore très nombreuses – la synthèse est prévue pour début 2003. Mais les mesures en question suffisent à révéler ce qui se cache derrière les « *grands principes* ».

Côté prévention du cancer, les taxes sur le tabac augmenteront de près d'un milliard d'euros pour dissuader les

consommateurs, en particulier les jeunes dont chacun sait que le budget est souvent serré.

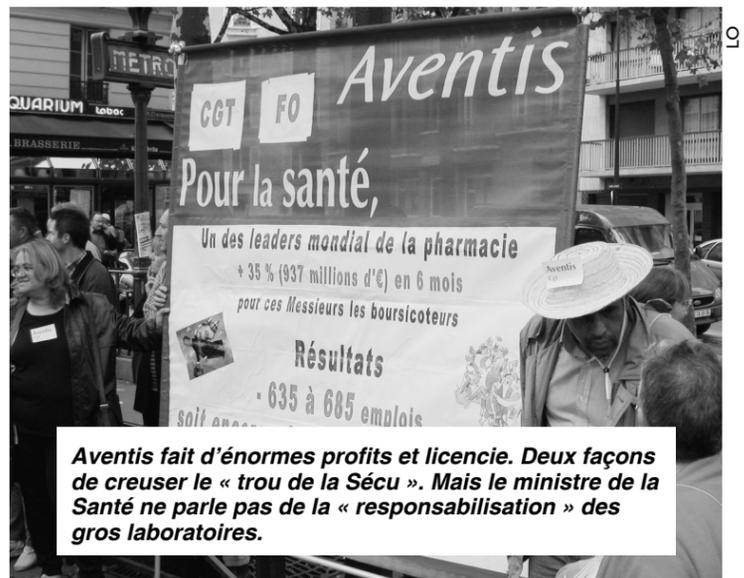
Côté « *responsabilisation* », le gouvernement a annoncé une modernisation des établissements hospitaliers, avec une première tranche d'un milliard d'euros. Mais pour la gestion, il faudra « *insuffler aux acteurs une "culture du résultat" et pas seulement de moyens* ». Autrement dit, on voit pointer sous l'attribution de crédits, qui n'ont rien d'extraordinaire, la notion de rentabilité contraire à celle de service public.

Il faut aussi, selon J.-F. Mattei, « *responsabiliser* » les médecins et les patients, les premiers étant priés de ne pas prescrire pour cher ; les seconds d'en être de leur poche avec le non-remboursement de médicaments courants dits « *de confort* » ou le remboursement de leurs médicaments habituels au taux des médicaments génériques.

Tout cela n'empêchera pas l'augmentation du déficit du budget de la Sécurité sociale : 3,9 milliards sont prévus en 2003, contre 3,3 milliards en 2002. Mattei laisse même présager plus mais, pour lui, il n'est pas question, pour renflouer le budget, de mettre fin aux dégrèvements de charges sociales qui font le bonheur du patronat. Au passage, l'État prévoit de payer à la Sécu la moitié des dettes passées dues aux baisses des charges. Pour l'autre moitié, apparemment, on verra plus tard.

Pas question non plus de s'en prendre aux profits farineux des industries pharmaceutiques ; au contraire, puisque le ministre a déjà annoncé une enveloppe de 200 millions d'euros supplémentaires affectée à l'achat par les hôpitaux de médicaments innovants.

Pas question enfin de s'en prendre aux patrons qui licencient ; or un point d'augmenta-



tion de la masse salariale suffirait à régler le déficit actuel de l'assurance maladie. Non seulement conserver des emplois éviterait la catastrophe sociale que représentent les licenciements, mais cela préserverait des rentrées de cotisations sociales et contribuerait à la santé de tous les salariés.

Mattei peut mettre en avant la « *priorité à la santé publique* » : ce ne sont que des paroles, alors que la politique de son gouvernement vise à préserver avant tout la santé du portefeuille des actionnaires.

Sylvie MARÉCHAL

APRÈS AUBRY, FILLON ORGANISE LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI DES JEUNES

Le ministre des Affaires sociales François Fillon l'a annoncé, les emplois-jeunes vont disparaître et devraient être remplacés par des « *contrats jeunes en entreprise* ». Tout comme les précédentes, cette nouvelle version de l'emploi précaire des jeunes devrait s'accompagner de généreuses exonérations de charges sociales pour les patrons, sous prétexte, une fois de plus, de les inciter à embaucher à moindre coût... sans plus d'efficacité probablement que par le passé.

Le fait est que, depuis près de vingt ans maintenant, tous les gouvernements qui se sont succédés, de gauche comme de droite, sous la présidence de Mitterrand puis sous celle de Chirac, ont tous tenté de mettre en place, sous prétexte d'enrayer le chômage des jeunes, des systèmes consistant à les sous-payer, dans des emplois de toute façon précaires, tout en faisant miroiter des avantages aux patrons du secteur privé. On se souvient en particulier de la loi quinquennale pour l'emploi de Balladur, en 1993, qui a tenté

d'imposer ses « *contrats d'insertion professionnelle* », les CIP, qui autorisaient les patrons à payer les jeunes 80 % du Smic. Le gouvernement de l'époque en fut pour ses frais puisqu'il se heurta à une mobilisation importante de la jeunesse, notamment dans l'enseignement technique, qui l'obligea alors à remballer ses projets. Puis, il y eut toutes sortes de contrats comme, parmi les plus récents, les contrats emplois solidarité (CES), les contrats emplois consolidés (CEC) ou les contrats emplois-jeunes version Aubry, que le gouvernement Jospin avait présentés comme étant LA solution au problème du chômage des jeunes, mais qu'il n'a même pas été capable de transformer en emplois véritables pendant qu'il en avait le pouvoir.

En fait, lancés en octobre 1997, les contrats emplois-jeunes consistaient en un contrat de travail de cinq ans, rémunéré au Smic, devant permettre – avait dit Aubry – de créer 350 000 emplois dans le secteur public et autant dans le secteur privé, en l'espace de

cinq ans. Fin avril 2001, alors que le chômage, et en particulier celui des jeunes, repartait à la hausse, 312 000 jeunes avaient été embauchés dans le secteur public (mais seulement 272 000 emplois créés) et pour ainsi dire aucun dans le secteur privé. Même les exonérations de charges sociales que le gouvernement faisait miroiter n'avaient pas suffi pour que les patrons créent des emplois-jeunes, sous contrat de cinq ans, dans leurs entreprises. Les contrats à durée déterminée, précaires, partiels, intérimaires, etc., assortis eux aussi de divers cadeaux fiscaux, leur paraissent d'évidence plus facilement exploitables.

Aujourd'hui, tout en mettant fin aux emplois-jeunes, Raffarin déclare qu'il ne laissera pas tomber les jeunes mais qu'il fera ce qu'il peut pour leur permettre de trouver un point de chute... dans la police, à la SNCF, à La Poste, etc. Ils n'auront aucune garantie cependant de ne pas être parmi ceux qui seront laissés sur le carreau, ou parmi ceux à qui il sera proposé un de ces

« *contrats d'insertion dans la vie sociale* » (Civis) que le gouvernement veut mettre en place afin d'aider les jeunes, non à trouver un emploi stable, mais à « *sortir des contrats emplois-jeunes* »...

Mais surtout, avec ces « *contrats jeunes en entreprise* » créés par une loi d'août dernier, voilà une nouvelle mouture d'organisation de la précarité de l'emploi pour des centaines de milliers de jeunes travailleurs. Il s'agit de demander aux patrons, moyennant – encore et à nouveau – des exonérations de charges et autres avantages financiers éventuels, d'embaucher des jeunes travailleurs de 16 à 22 ans, non qualifiés, sans baccalauréat, à temps plein ou à temps partiel, pour une durée de trois ans. Les modalités du dispositif ne sont pas complètement arrêtées, mais il est déjà clair qu'il s'agit-là, comme d'habitude, bien moins de lutter contre le chômage des jeunes que de verser, plus ou moins ouvertement, de nouvelles subventions au patronat.

Lucienne PLAIN

Le gouvernement laxiste envers les grands délinquants

Après les scandales d'Enron et de Vivendi qui ont mis à jour des pratiques frauduleuses portant sur des milliards de dollars ou d'euros, la délinquance financière est d'actualité. Présentations de faux bilans, escroqueries avec la complicité des cabinets d'audit, il y a du pain sur la planche pour lutter contre ce banditisme-là.

Mais si, dans la loi dite de sécurité intérieure, Sarkozy menace les mendiants et les prostituées de prison ferme et d'expulsion du territoire pour les étrangers, pour la loi de « *sécurité financière* », qui devrait traquer les délits du même nom, c'est le laxisme le plus total.

« *La procédure pénale est très incertaine* », « *pour protéger efficacement, il vaut mieux responsabiliser les acteurs* » expliquent les ministères, qui ont renoncé à toute forme de sanctions supplémentaires.

Avec les voleurs de poules, on ne sera jamais assez dur, mais avec les capitalistes qui détournent des milliards, le gouvernement parle de prévention et non de répression.

C. B.

SARKOZY CHASSE SUR LES TERRES DE LE PEN

Difficile d'échapper à Sarkozy et à sa police... du moins à la télévision et dans les media. Pas un jour sans une visite du ministre de l'Intérieur « sur le terrain », avec une horde de gardes du corps et de journalistes à ses trousses.

En fait, à Strasbourg, où 44 voitures avaient été incendiées après la mort d'un jeune de la cité, Sarkozy a promis 1000 euros aux propriétaires des véhicules. Même pas de quoi remplacer leur voiture et beaucoup moins que ce que vont toucher, grâce aux mesures fiscales du gouvernement, les milliers de bourgeois qui emploient des domestiques à leur domicile.

Les reportages s'exaltaient aussi sur le fait qu'il ait aussi promis 30 policiers supplémentaires dans la ville, qui en compte déjà 700. Mais dans le lycée voisin de la cité, où a eu lieu l'explosion d'une bombe artisanale, le nombre de surveillants, lui, va baisser, comme dans la plupart des établissements scolaires, avec la

suppression programmée de 5000 surveillants et des emploi-jeunes. Ce gouvernement remplace des surveillants et les éducateurs par des policiers, comme demain il remplacera des écoles par des prisons.

Sarkozy s'autoproclame le défenseur de « la France des oubliés » en rappelant que l'insécurité frappe d'abord les plus modestes. Et il ironise sur « les intellectuels qui n'ont aucune idée des conditions de vie réelles dans les quartiers les plus populaires » et « tous les droits-de-l'hommes de la création qui passent Porte de

Saint-Ouen en disant « Mon dieu les pauvres » et s'en vont dîner en ville. »

Venant de Sarkozy, soudain érigé en défenseur des pauvres, cela ressemble à une mauvaise plaisanterie. Les dîners en ville ou dans les villas de Neuilly, dont il était le maire avant de devenir ministre, Sarkozy en a l'habitude, en particulier avec ces grands patrons et autres milliardaires qui habitent ce ghetto pour riches.

Mais les pauvres, il les aime... loin de chez lui. Le DAL a relevé qu'il n'y a que 1 000 logements sociaux à Neuilly sur 30 000 logements,

c'est-à-dire 3 %, alors que la loi oblige les communes à 20 % de logements sociaux sous peine de sanctions financières.

Si Sarkozy voulait s'attaquer à la pauvreté, à la misère, et aussi à l'insécurité qui en découle, lui et son gouvernement s'en prendraient à ces licenciements massifs qui frappent des centaines de milliers de travailleurs et plongent des familles, des quartiers et quelquefois des villes entières dans le dénuement. Et en ce moment, cette vague de licenciements a pris une telle ampleur que la presse a fini par s'en émouvoir, citant des chiffres impressionnants. Il utiliserait l'arme du budget pour réduire les inégalités sociales. Mais son gouvernement veut au contraire faciliter encore les procédures de licenciements et ses largesses fiscales, il les réserve aux tranches supérieures de l'impôt sur la fortune.

Avec son projet de loi de sécurité intérieure, le gouvernement criminalise ceux qui sont au plus bas de l'échelle sociale.

Tout ce que Sarkozy offre

aux pauvres, aux « oubliés » comme il dit, c'est la perspective de s'en prendre à encore plus pauvres qu'eux, plus faibles qu'eux, et souvent étrangers, en les menaçant de prison et d'expulsion. Il ne propose pas à la « France d'en bas » de s'en sortir en demandant aux quelques milliers de personnages de la France d'en haut de partager leur fortune, mais il propose d'écraser encore davantage ceux qui sont plus bas que tout.

Il reprend à son compte, avec les mêmes mots, les idées et la démagogie du Front National. Comme lui, il fait de ces catégories de pauvres, des boucs émissaires chargés de tous les maux.

A vrai dire, au-delà de la campagne personnelle de Sarkozy, qui, c'est visible, est motivée par sa propre ambition, le véritable objectif de cette opération est d'empêcher la fuite des électeurs de droite vers l'extrême droite. Sarkozy et Chirac combattent Le Pen en faisant du Le Pen à sa place.

Christian BERNAC



LA DOUBLE PEINE ET LA DÉMAGOGIE DE SARKOZY

Décidément, quand on a été ministre de l'Intérieur, on a du mal à quitter sa vieille peau. Le socialiste Daniel Vaillant en est l'illustration.

Récemment interrogé sur Fr2, à l'émission *les 4 vérités* il accordait un satisfecit à son successeur Nicolas Sarkozy, pour les mesures qu'il proposait au titre de sa loi dite de « sécurité intérieure », expliquant même qu'en ce qui le concerne, il se préparait à mettre en place de telles mesures, avant que les élections ne mettent fin à sa carrière de 1^{er} flic de France. A tel point que le journaliste lui demanda s'il réclamerait des droits d'auteur.

Quelques jours plus tard, l'ex-ministre de l'Intérieur récidivait dans le même sens, à propos de la « double peine », cette procédure qui implique qu'un ressortissant non titulaire de la nationalité française, condamné par un tribunal peut, après avoir purgé sa peine, être expulsé dans son pays d'origine, même s'il n'y a pas la moindre attache, même s'il n'en parle pas la langue.

Répondant à une interview dans *Le Monde* du 29 octobre,

Vaillant y explique que « être reconduit chez soi après une condamnation n'est pas une peine supplémentaire », ajoutant : « Si la justice décide qu'une personne doit être reconduite à nos frontières, parce qu'elle représente un risque lié notamment au terrorisme, ou parce qu'il est en situation irrégulière en ayant commis plusieurs délits criminels, cela ne me choque pas ».

Ainsi Sarkozy peut à bon compte se payer le luxe de tenir un discours sur la double peine, rien qu'un discours il est vrai, qui peut apparaître « plus humain » que celui de ses prédécesseurs de la gauche, et se faire un malin plaisir de souligner qu'il ose aller plus loin qu'elle sur cette question. Encore une fois, c'est seulement verbal.

Du coup, au moment même où il met en place son dispositif de chasse aux pauvres et aux jeunes qu'il amalgame à des voyous en puissance, sous le prétexte qu'ils sont désœuvrés – mais à qui la faute ? – il peut se permettre de jouer les bons samaritains. Au point aussi qu'il est félicité de tous côtés. A droite, c'est logique, mais il

l'est aussi par des hommes qui passaient pour avoir des idées plutôt à gauche.

Ainsi le cinéaste Bertrand Tavernier accorde un bon point à Sarkozy. Qualifiant « de progrès indéniable » les déclarations de Sarkozy laissant entendre qu'il pourrait réexaminer la question de la « double peine » il en a appelé « au président de la République, gardien de nos institutions et protecteur de nos libertés, pour que la double peine soit abolie ». D'un même élan, il a fustigé le PS qui a fait preuve sur cette question d'une « incroyable lâcheté ». Et il ne fait aucun doute en effet que sur cette question cette prétendue gauche a été plus que lâche, elle a été veule et porteuse des mêmes discours que la droite. Mais elle ne l'a pas été que sur cette question. Et ils n'étaient pas nombreux ceux qui osaient le dire haut et fort, quand elle occupait le gouvernement !

Et de là à habiller Sarkozy et Chirac du titre de protecteurs de « nos » libertés, c'est troquer des illusions passées pour d'autres qui ne valent pas mieux. Car la droite est en

place pour faire une politique de droite, et elle le fait sans embarras ni entrave, avec d'autant plus de facilité qu'elle n'a qu'à suivre le sillon tracé par la gauche. Et que cette droite ait le culot de se poser en

championne des pauvres, ce n'est pas une nouveauté dans ses discours. S'y laisser prendre serait ne pas tenir compte des leçons passées.

Jean-Pierre VIAL

Raffarin et l'immigration

Raffarin ne serait pas du tout le réactionnaire que certains dénonçaient. Sur un problème aussi sensible que celui de l'immigration, il parle. Il parle de la France « qui porte le métissage dans son cœur » et pour bien illustrer cela au-delà de l'installation éventuelle « d'un lieu de mémoire consacré à l'immigration », il affirme que les objectifs de son gouvernement sont de refuser toute politique ségrégationniste et d'accueillir dignement les 100 000 immigrés qui entrent chaque année en France...

Mais aujourd'hui, qu'en est-il de la régularisation des « sans-papiers » ? Raffarin n'en pipe mot, de même que de la suppression de la « double peine » ou du droit

de vote pour les étrangers qui ne sont pas originaires des pays de l'Union européenne. Prendre ces trois mesures nécessiterait de s'attaquer à bien des préjugés chauvins et xénophobes et de renoncer à toutes les explications démagogiques qui font de l'immigration la mère de tous les maux.

Raffarin sous la houlette de Chirac poursuit la politique de ses prédécesseurs de droite ou de gauche : des bonnes paroles « humanistes » pour la galerie, et pour les immigrés les difficultés multiples à obtenir ou renouveler des papiers leur permettant de vivre en France et d'y travailler légalement.

V. A.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA GAUCHE AU SERVICE DES PATRONS. AU BRÉSIL AUSSI

Le 1^{er} janvier prochain, Luis Inacio da Silva, « Lula », deviendra le président de la république brésilienne. Avec 46 % des voix au premier tour et 61 % des voix au second, son succès est incontestable. Et la victoire de cet ancien ouvrier métallurgiste et militant syndical, dirigeant du « Parti des travailleurs » (PT), est une première au Brésil.

Mais si Lula est à l'origine un ouvrier, et même un militant ouvrier, et même si une bonne part de ses électeurs provient de la classe travailleuse (mais pas uniquement), tout indique qu'il mènera une politique au service des possédants. Il est le premier à l'affirmer. Lorsqu'il annonce vouloir un « pacte social » unissant dans un même effort entrepreneurs, ouvriers, paysans, syndicalistes. Il a pendant toute sa campagne multiplié les gestes pour rassurer les milieux d'affaires, la grande bourgeoisie. Son colistier, le futur vice-président, est José Alencar, politicien du parti libéral, et aussi un important industriel du textile. Il a tenu dès le lendemain de sa victoire à réaffirmer qu'il honorerait l'importante dette de l'État et les accords du gouvernement précédent avec le Fonds monétaire international, et assurera une position de « responsabilité budgétaire ». Et il a réussi à convaincre les milieux bourgeois brésiliens comme les représentants des États-Unis.

C'est justement parce que Lula a donné toutes les preuves de sa bonne volonté d'être un gestionnaire des affaires de la bourgeoisie qu'il a pu gagner, en tout cas aussi largement, ces élections. Depuis 1995, le président Cardoso avait gouverné en menant une politique de rigueur budgétaire, de privatisations, de blocage des salaires. Avec lui le chômage a encore progressé, atteignant dans les faits 20 %. Après huit années, l'impopularité du gouvernement sortant est profonde. Serra, le dauphin de Cardoso et adversaire malheureux de Lula, n'était certainement pas le mieux placé pour prendre le relais. En revanche, Lula pouvait présenter une solution de rechange pour la bourgeoisie brésilienne. C'est pourquoi il a obtenu le soutien évident d'industriels et de politiciens centristes ou réactionnaires (par exemple un ancien président du Sénat). Il doit son triomphe à son alliance avec le centre et une partie de la droite. Il suffit de regarder les résultats mitigés de son parti aux élections qui se déroulaient au même moment, mais avec d'autres alliances, pour s'en convaincre. Le PT n'a que trois gouverneurs sur 27 États. Aux élections législatives, le Parti des Travailleurs, s'il a progressé, n'a que 92 députés sur 513 : pour gouverner, Lula confirmera donc son alliance avec des partis bourgeois.

Les travailleurs brésiliens n'ont rien à attendre du gouvernement de Lula pour améliorer leur sort. Certes, des ouvriers, et en premier lieu les militants du Parti des Travailleurs ou les syndicalistes de la Centrale unique des travailleurs (CUT),

pensent qu'avec Lula, ils auront un président proche d'eux et de leurs préoccupations. Une partie du mouvement des « sans terre » compte sur Lula comme sur un allié, qui leur permettra enfin d'accéder aux nombreuses terres que les propriétaires fonciers laissent à l'abandon.

Vis-à-vis des mouvements paysans, Lula a déjà annoncé des négociations, mais en précisant qu'il n'y aura pas de violences ou d'occupations des terres. C'est un avertissement aux sans terre : s'ils poursuivent des occupations de terres inexploitées, ils auront contre eux la police ou l'armée. Ceci dit, au sein du mouvement des « sans terre », des doutes vis-à-vis du « Lula light » s'expriment ouvertement.

L'atout majeur du futur président, selon la plupart des commentateurs, serait son influence sur la CUT, le grand syndicat lié au Parti des Travailleurs. En clair, la bourgeoisie espère que Lula saura faire avaler bien des couleuvres aux militants ouvriers. C'est possible, mais ce n'est heureusement pas gagné d'avance pour lui. Et comme il l'a dit au soir de son élection : « Ce que nous avons fait jusqu'à présent a été plus facile que ce qui nous reste à faire ».

La crise en Amérique Latine a des conséquences bien réelles au Brésil et menace de s'approfondir. La monnaie, le réal, a déjà perdu 40 % de sa valeur en un an, ce qui fait gonfler la dette de l'État, libellée en partie en dollars. Dans ce contexte, les quelques promesses de Lula vis-à-vis des pauvres (lutte contre la faim, augmentation du salaire minimum), pourtant modérées, passeront loin derrière l'engagement de poursuivre la politique de rigueur budgétaire pour payer la dette.

Dans un pays qui est classé 4^{ème} au palmarès mondial des inégalités sociales, et où 54 millions de pauvres vivent avec moins d'un dollar par jour, une exacerbation de la lutte de classes est possible. La bourgeoisie, en de telles circonstances, pourrait aussi employer la manière forte, si elle y voyait la meilleure issue pour son intérêt. Il ne faudrait pas oublier que dans ce pays certains grands propriétaires n'ont pas hésité, en toute impunité, à faire assassiner des syndicalistes paysans. Et les patrons ne rechignent pas à employer à l'occasion, les pires moyens contre les travailleurs qui essayent de défendre leurs droits. Sans parler de l'armée qui est toujours celle de la dictature, poursuivie jusqu'en 1985. Face à ces menaces, suspendues au dessus de la tête des travailleurs, Lula, qui proclame « paix et amour », ne serait d'aucun secours.

Les travailleurs, les paysans, les pauvres du Brésil auraient tort de se fier à ceux qui les invitent à cultiver des illusions sur le Parti des Travailleurs et à remettre leur sort entre les mains de son leader Lula. Les ouvriers doivent certes faire de la politique. Mais pour défendre leurs intérêts, pas ceux de leurs ennemis !

Michel CHARVET

Convergences Révolutionnaires n° 23 (septembre-octobre 2002),
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur : « Le fossé grandissant entre syndicats et travailleurs ». Des articles sur : la « méthode Raffarin » ; y a-t-il une vie après les élections pour le PCF ? ; Lula et le Parti des Travailleurs, un recours pour la bourgeoisie brésilienne ; la nouvelle mobilisation des sans-papiers ; l'expérience d'un collectif de chômeurs (Alès-Gard)...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,

ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou

Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Suppression des loyers de 48 CADEAU POUR LES PROPRIÉTAIRES

« 1948 est une mauvaise année pour vous. Je le sais. Aussi je vous annonce le retour au droit commun pour ces logements. » Lors du congrès de l'UNPI (Union nationale de la propriété immobilière), Gilles de Robien, le ministre du Logement, a annoncé ainsi, devant un parterre de propriétaires ravis, la fin de la loi de 1948.

C'est donc la mort de ce qui restait des loyers conventionnés dans le cadre de cette loi et le basculement des quelques dizaines de milliers d'appartements anciens à loyer modéré dans le domaine des loyers librement fixés par les propriétaires privés.

La loi de 1948 visait à juguler la flambée des loyers après guerre, alors qu'une grave pénurie de logements sévissait dans les grandes villes du pays. La loi cherchait entre autres à désamorcer toute contestation à un moment où la situation économique et sociale était lourde de risques d'explosion.

Initialement, cette loi permettait à des familles ouvrières ou de milieu populaire de se loger à un coût modique. Elle bloquait les loyers à un niveau en moyenne deux à cinq fois moins cher que les autres. Elle octroyait un bail à durée indéterminée, autorisait la transmission de l'appartement au conjoint, aux enfants, pourvu que la famille l'ait occupé pendant un an. Pour toute une partie de la classe ouvrière et des milieux populaires, c'était un moyen de se loger relativement « à bon marché », même si souvent les appartements étaient mal entretenus par des propriétaires peu enclins à investir dans des immeubles qu'ils considéraient comme de « faible rapport ».

Progressivement, sous la pression des propriétaires, beaucoup d'appartements sont « sortis » de la loi de 1948. Différentes lois (1967 et 1975) ont ainsi écarté les appartements les mieux équipés. En 1987, un décret permit même au propriétaire de proposer « un bail de sortie » à son locataire lorsque certaines normes de confort étaient respectées, comme la présence d'une salle d'eau, par exemple. Au bout du compte, le nombre de bénéficiaires de cette loi n'a cessé de diminuer depuis trente ans. En Île-de-France, le nombre de logements soumis à la loi de 1948 est passé de 534 000 en 1973 à 94 000 en 1996. En 2001, il n'en restait plus qu'environ

50 000, essentiellement occupés par des personnes âgées, pour l'instant encore « protégées » par la loi, quant à leur maintien dans les lieux, même si ceux-ci se sont délabrés au fil des ans, les propriétaires refusant de faire les travaux nécessaires.

Qu'en sera-t-il avec les nouvelles dispositions en préparation ? Gilles de Robien assure que la « sortie » de la loi de 1948 se fera par étapes, par négociation, que « les personnes âgées et celles qui ont de faibles revenus demeureront protégées ». Comment le croire alors qu'il vient de montrer qu'il est prêt à satisfaire les exigences des propriétaires privés de logements anciens ? Et ceux-ci sont seulement préoccupés de récupérer leur bien pour le louer plus cher, beaucoup plus cher. Mettre ou laisser un toit au-dessus de la tête de tous ceux qui en ont besoin est le cadet de leurs soucis... comme c'est d'ailleurs le cadet des soucis du ministre.

Stéphane HENIN

Pour les bailleurs, le gouvernement ne dort pas

En plus de la suppression de la loi dite de 1948, les bailleurs ont droit à une petite gâterie supplémentaire. Jusque-là, l'acheteur d'un logement neuf pouvait bénéficier de l'amortissement fiscal Besson, dû à l'ancien ministre socialiste du Logement : il pouvait déduire de ses loyers imposables une fraction importante du prix d'achat, à condition de le louer à un membre extérieur à la famille. Effectivement, dans le cas d'un locataire de la famille, il s'agit la plupart du temps d'une location fictive et cela peut être source de fraudes. Eh bien, le ministre de Robien a supprimé cette clause dans le projet de budget 2003.

Ben voyons ! Le meilleur moyen d'empêcher la fraude, c'est de la légaliser !

C. B.

Une idée de sénateur REMBOURSER LES PERTES BOURSIÈRES

Avec l'effondrement boursier, bon nombre de boursicoteurs ont vu leurs plus-values se transformer en pertes. Philippe Marini, sénateur UMP de l'Oise, sans doute sensible à la détresse humaine et peut-être lui-même intéressé, a donc fait une proposition : en cas de moins-value, permettre aux boursicoteurs de déduire de leur revenu imposable jusqu'à 50 % de leurs pertes, ce qui revient à les faire payer par l'État. Et s'ils ne payent pas assez d'impôts, nos malheureux spéculateurs pourront toujours étaler cette déduction sur les cinq ans à venir, dans la limite de 76 000 euros. Un peu comme si on proposait aux joueurs de loto et de tiercé de déduire leurs tickets perdants de leur

impôt sur le revenu.

Philippe Marini a prétendu sans rire : « Il faut restaurer la confiance des épargnants, car nous aurons besoin de leurs capitaux pour les retraites et les futures privatisations ». Mais c'est plutôt l'inverse : pour subventionner les capitalistes et le parasitisme croissant de la bourgeoisie, l'État sacrifie les retraites et privatise les services publics. Par ailleurs, cela ne gêne pas ces soi-disant adeptes du « libéralisme » d'appeler à la rescousse l'État. S'ils gagnent de l'argent, ils le conservent, s'ils en perdent, l'État doit combler leur dette. Pile je gagne, face tu payes.

Christian BERNAC

MASSU, UN HOMME DE MAIN DE LA BOURGEOISIE

Mort le 26 octobre, le général Massu, ce « fidèle du général de Gaulle », aurait eu sur le tard un accès de repentance. Pris de « remords », il aurait exprimé des « regrets » quant à la torture pratiquée pendant la guerre d'Algérie. Mais cette image de « gentil vieillard » et de « général repentant » qu'on nous présente, aujourd'hui, en laissant croire que la guerre d'Algérie ne fut qu'un simple intermède dans la vie de Massu, occulte pas mal de choses.

Massu était un général réactionnaire, comme l'ensemble de ses pairs de l'état-major français. Il commença ses classes dans la Coloniale, l'un des secteurs les plus traditionalistes de l'armée. Tout au long de sa carrière, il fut – en bon professionnel – l'exécuteur des basses œuvres du pouvoir politique, défendant les intérêts de la bour-



En 1959, l'armée exhibe ses trophées : des cadavres de combattants algériens.

geoisie française aux quatre coins de la planète, par tous les moyens les plus barbares.

Débutant sa carrière comme capitaine d'une compagnie de tirailleurs sénégalais au Tchad, où il contribua à « maintenir l'ordre », il rallia, la guerre venue, les généraux Leclerc et de Gaulle. Lieutenant-colonel à la Libération, il partit ensuite en Indochine pour tenter de mater l'insurrection nationaliste vietnamienne. A son retour, il

devint parachutiste et exerça ses talents lors de l'intervention franco-anglaise, décidée en réaction à la nationalisation par Nasser du canal de Suez, en 1956. Mais c'est en Algérie qu'il allait donner toute la mesure de ses capacités ! Ce pays fut bientôt le théâtre d'exactions et de massacres commis par l'armée française pendant les huit ans que dura la sale guerre, de 1954 à 1962. Massu, Aussaresses, Bigeard et des centaines d'autres militaires s'y distinguèrent.

En mars 1956, députés socialistes et communistes votèrent les « pouvoirs spéciaux » à Guy Mollet, ouvrant ainsi la voie à l'intensification de la guerre d'Algérie. Quelques mois plus tard, en janvier 1957, le général Massu fut chargé du « maintien de l'ordre à Alger » où il était secondé par Aussaresses. C'est à cette époque, de février à juin 1957, pendant la « Bataille d'Alger », que la torture, qui



Massu au moment où il fut chargé de la fonction de préfet d'Alger.

United Press

existait depuis fort longtemps sous le colonialisme, devint une pratique courante et tout à fait ordinaire. Massu et ses sbires de la 10^e compagnie de parachutistes y décrochèrent leur sinistre réputation de tortionnaires, faisant régner l'arbitraire le plus total à Alger. Tortures, assassinats, disparitions se multiplièrent, comme celle de Maurice Audin, jeune militant communiste et militant contre la guerre d'Algérie, solidaire de la lutte pour l'indépendance de ce pays. La guerre finie, Massu continua sa carrière dans l'armée. Juste avant de prendre sa retraite, il garantit le soutien de l'armée à de Gaulle venu le consulter à Baden-Baden, en Allemagne, où stationnait une partie de

l'armée française lors des événements de mai-juin 1968.

La bourgeoisie française enterre l'un de ses hommes de main, mort de vieillesse dans son lit. Le gouvernement, Chirac en tête, tresse une couronne de lauriers à ce général tortionnaire, le présentant comme un « grand soldat ». Mais ce concert de louanges ne saurait faire oublier le sang qu'il a sur les mains. Ces gens-là ont les héros qu'ils méritent.

René CYRILLE

Voici un écho écrit par nos camarades de l'Union Communiste en septembre 1945 à propos de Massu, qui faisait déjà parler de lui...

« Le colonel Massu, du 2^e régiment de marche du Tchad, sitôt arrivé en Allemagne, a réuni ses officiers et leur a donné l'ordre de « détruire, de violer, d'incendier ». Il se glorifie de n'avoir pas quitté une maison alle-

mande sans avoir vidé lui-même une nourrice d'essence, sans y avoir jeté l'allumette.

Actuellement ce bourreau accompagné de ses semblables, fait route pour l'Indochine... »

Extrait de *La Lutte de Classes*, organe de l'Union Communiste (IV^e Internationale), 27 septembre 1945.

— UN ZÉLÉ SERVITEUR DE L'APPAREIL D'ÉTAT —

Dans un livre intitulé *La Vrai Bataille d'Alger*, publié en 1971, le général Massu revendiquait la torture comme une méthode efficace pour lutter contre les militants algériens du FLN. A l'époque, le livre fit scandale. Son passé de tortionnaire le rattrapa lorsqu'il fut récemment mis en cause par une militante du FLN, Louisette Ighilahriz, torturée et violée par ses soudards. Quand le général Aussaresses, qui avait combattu sous ses ordres, publia son livre il y a deux ans, livre dans lequel il faisait également l'apologie de la torture, Massu exprima une nuance tout en se dédouanant ; la presse y vit des « regrets » et des « remords ».

Massu avait aussi déclaré au *Monde*, en juin 2000 : « Le principe de la torture était accepté mais, personnellement, j'avais autre chose à faire, et je n'y ai jamais été

directement mêlé ». En somme, il laissait le soin à ses subordonnés de se salir les mains à sa place ! Et de continuer : « Les civils, membres du gouvernement, trouvaient cela très bien. Je pense en particulier à deux d'entre eux qui venaient régulièrement nous voir, visitaient nos centres d'interrogatoires et ne s'étonnaient de rien. Ils avaient même tendance à dire : « Allez-y, les gars ! ». Cette action [de torture sur Louisette Ighilahriz], assurément répréhensible, était couverte, voire ordonnée, par les autorités civiles, qui étaient parfaitement au courant. Quand, plus tard, les

mêmes sont venus dire à la télévision qu'ils n'y étaient pour rien, alors qu'ils étaient venus sur place, et qu'ils nous encourageaient, vous imaginez la faible estime que j'ai eue pour eux (...) ».

Massu, en bon professionnel de la guerre... n'a fait qu'obéir aux ordres des politiques ! Et il n'y a aucune raison de ne pas le croire. La généralisation de la torture pendant la guerre d'Algérie n'a pu se faire

qu'avec l'accord des hommes politiques – des socialistes Guy Mollet, Lacoste et autres – ou Mitterrand qui n'était pas encore membre du PS.

Massu ajoute : « La torture n'est pas indispensable en temps de guerre, on pourrait très bien s'en passer. Quand je repense à l'Algérie, cela me désole, car cela faisait partie, je vous le répète, d'une certaine ambiance. On aurait pu faire les choses différemment ». On est loin d'une condamnation de la torture ! Son ex-compère le général Bigeard prétend même qu'on a arraché ces « aveux » à Massu, profitant de son âge avancé.

Même quarante ans après, Massu n'a pas exprimé le moindre « regret » pour les centaines de milliers d'Algériens morts pendant cette sale guerre coloniale.

R.C.



Les grandes oreilles de l'état-major

En 2005, les forces armées françaises vont disposer d'un nouveau bateau-espion. Il aura l'aspect d'un navire marchand et la taille d'une frégate. Venant après le *Bougainville*, qui bourlinguait essentiellement en Polynésie autour de Mururoa, pourchassant les canots pneumatiques de l'organisation écologiste Greenpeace, celui-ci sera manœuvré par un équipage de trente hommes ; il pourra héberger quatre-vingts « spécialistes » dont de nombreuses femmes, parité oblige.

Combien cela va-t-il coûter ? Le ministère de la Défense et sa délégation à l'armement sont muets comme des carpes. Secret défense ? Le *Dupuy-de-Lome*, c'est le nom de ce bateau espion, fera certainement des trous dans les poches du contribuable pour satisfaire les curiosités de l'état-major...

A. V.

Tchéchénie

UN PAYS RAVAGÉ PAR L'ARMÉE RUSSE

La prise d'otages à Moscou a remis sur le devant de la scène le conflit qui depuis huit ans oppose l'armée russe à la population tchéchène. Cette sale guerre a déjà causé la mort de dizaines de milliers de civils, rasé de nombreux villages, transformé en champ de ruines Grozny, la capitale de la Tchétchénie, et dépeuplé cette république caucasienne, dont la population serait passée de 1,2 million à l'époque soviétique à 400 000 aujourd'hui.



Les forces spéciales russes à Grozny.

De son côté, l'armée russe a également payé un lourd tribut à cette guerre déclenchée par Eltsine et reprise par Poutine : des milliers de soldats y ont perdu la vie.

Ancienne république autonome au sein de la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie, et à ce titre rattachée à l'ex-Union soviétique, la Tchétchénie a profité de l'éclatement de l'URSS pour déclarer son indépendance – jamais reconnue par Moscou, ni par la plupart des autres États – en novembre 1991. Confronté au même type de fronde dans toute la Russie, Eltsine fut bien obligé de laisser faire. Mais le pouvoir indépendant n'avait d'État que le nom : l'autorité de son président, un général, se limitait à Grozny, le reste de la Tchétchénie étant contrôlé par des clans et des

chefs de guerre, qui mirent le pays en coupe réglée.

Fin 1994, le Kremlin crut pouvoir réaffirmer son autorité. Les troupes russes envahirent le pays et le ravagèrent durant vingt mois, provoquant l'exode de centaines de milliers d'habitants et causant la mort de dizaines de milliers d'autres. Mais malgré sa supériorité numérique et matérielle, l'armée russe ne put jamais tenir le terrain. Et l'ampleur des pertes dans ses rangs accéléra sa décomposition.

Finalement, quelques semaines avant l'élection présidentielle de 1996 qui se présentait mal pour lui, Eltsine signa la paix et retira ses troupes. Le Kremlin s'engagea à reconstruire le pays et accepta la tenue d'un référendum sur l'indépendance en 2001.

Les seigneurs de guerre,

héros de la résistance antirusse, profitèrent de la situation pour renforcer leur emprise sur le pays, tout en le plongeant dans le chaos.

En octobre 1999, Eltsine et son dauphin Poutine relancèrent le conflit. Comme prétexte, ils invoquèrent les incursions de troupes tchéchènes islamiques dans la république russe voisine du Daghestan et une série d'attentats visant de grandes villes russes, dont Moscou, attentats qui furent attribués aux « terroristes tchéchènes » sans que jamais le Kremlin n'en ait apporté la moindre preuve. Il s'en suivit une campagne raciste, assimilant tous les Tchétchènes vivant en Russie à des terroristes, tandis que la police se lançait dans une chasse au faciès et des vagues massives d'arrestations. Poutine, jusque-

là peu connu, en profita pour flatter le nationalisme russe et assoir son image en se montrant résolu dans la lutte contre le terrorisme. Il expliqua que puisqu'on n'avait pu arrêter les terroristes en Russie, il fallait aller les chercher chez eux, lui-même se disant prêt textuellement à « aller les buter jusque dans leurs chiottes » !

De 35 000 soldats envoyés en Tchétchénie en 1994, on passa à 90 000 en 1999. Et sous couvert d'« opérations antiterroristes », le pays fut soumis à des bombardements aériens massifs tandis que, au sol, la soldatesque se livrait à toutes les horreurs dont peut être capable une armée d'occupation.

Du côté des puissances occidentales, personne ne trouva à redire à ces massacres de populations civiles. De Clinton à Chi-

rac et Jospin, tous ne voulaient voir dans cette guerre qui ne disait pas son nom qu'« une affaire intérieure russe ». Il est vrai qu'à l'époque, les troupes de l'OTAN menaient la même politique vis-à-vis de la Serbie, ensevelissant des milliers de civils serbes et kosovars sous de prétendues « frappes chirurgicales ».

Depuis, les atrocités commises par l'armée russe n'ont cessé, poussant dans les bras des groupes terroristes ceux qui cherchent à se venger ou faire entendre leur désespoir. Quitte à prendre en otages, à leur tour, des civils russes tout aussi innocents que les civils écrasés sous les bombes en Tchétchénie.

Roger MEYNIER

QUELLE « JUSTICE INTERNATIONALE » ?

Pour ceux qui l'ignoraient – et ils ont quelques raisons de l'ignorer – un grand débat oppose les institutions européennes et les États-Unis au sujet de la mise en place d'une Cour pénale internationale. Les premières sont pour, les secondes sont contre. Ce qui n'empêche aucunement que de part et d'autre on se revendique de la justice et du droit.

Ce débat opposant des hypocrites à des hypocrites et demi pouvait évidemment nous laisser indifférents, mais puisque la parole nous a été donnée, voilà l'intervention que notre camarade Chantal Cauquil a pu faire en séance plénière du Parlement européen le 24 octobre 2002 :

« Le rejet de la Cour pénale

internationale par les États-Unis est significatif de la morgue de ces derniers, mais aussi de ce que cette Cour a de dérisoire et d'hypocrite. Elle est destinée à accréditer l'idée d'une justice internationale et immanente, capable de punir sinon de prévenir les génocides et les crimes contre l'humanité.

Mais si un Tribunal pénal international instruit en effet le procès de quelques crapules qui portent une grande responsabilité dans les massacres en ex-Yougoslavie, si un autre en fait autant pour le génocide au Rwanda, comment oser affirmer que tous ceux qui portent une responsabilité au moins aussi grande seront poursuivis ?

Qui peut croire que seront poursuivis les responsables

politiques et les profiteurs économiques de l'ancienne puissance coloniale belge qui ont sciemment dressé les uns contre les autres Tutsis et Hutus ? Seront-ils poursuivis, les dirigeants français dont les troupes présentes au Rwanda ont assisté, l'arme au pied, aux massacres déclenchés par le gouvernement en place, s'ils n'y ont pas contribué en fournissant les armes ? La Grande-Bretagne sera-t-elle poursuivie pour son rôle dans les manœuvres politiques qui ont tant contribué aux massacres ethniques en Sierra Leone ? Peut-on imaginer que George Bush, qui se prépare au vu et au su de tout le monde à noyer sous les bombes des dizaines de

milliers de civils irakiens, sous prétexte de punir leur dictateur, sera poursuivi devant un tribunal pour crime contre l'humanité ? Peut-on imaginer que l'on poursuive les groupes industriels qui, à l'ombre des « va-t-en-guerre » de la politique, tirent des profits substantiels de la fabrication et de la vente d'armes de destruction massive ?

Alors, la Cour pénale internationale ne fera qu'ajouter une touche d'hypocrisie à un monde impérialiste où seuls comptent les rapports de forces. »

La réaction d'un député de droite allemand, partisan du « chemin du droit », a été immédiate : « Il y a dans cette discus-

sion sur la Cour pénale internationale différents points de vue extrémistes. Nous venons d'entendre un dans l'intervention de Mme Cauquil. Madame Cauquil, il faut que je vous dise très franchement que nous ne voulons pas d'un tribunal révolutionnaire à l'échelle du monde. En défendant ces thèses, vous utilisez la méthode la plus sûre pour mettre en échec l'idée de la Cour pénale. Mais d'un autre côté aussi – et là je suis d'accord avec vous – nous ne voulons pas de cour pénale qui ne soit qu'un alibi entre les mains des grandes puissances. »

Laissons donc ce député, par ailleurs membre du conseil diocésain de l'archidiocèse de Munich, aux prises avec sa conscience.

Brésil

Dimanche 27 octobre, comme il était prévisible, avec plus de 61 % des suffrages, Lula a facilement battu son concurrent José Serra. Devant ses partisans en liesse, il a prononcé les discours d'usage, remerciant ses électeurs, promettant d'être le président de tous les Brésiliens et de « construire un pays solidaire ». Il a aussi affirmé que « la partie difficile commence maintenant ». Mais elle sera difficile pour qui ? Pour Lula lui-même et son parti, le Parti des Travailleurs ? C'est possible. Mais plus sûrement pour toute la population pauvre du Brésil, et en premier lieu les travailleurs, qui risquent bien d'attendre en vain la réalisation des promesses que leur a faites le candidat Lula.

Lula ne sera intronisé président que le 1^{er} janvier 2003. D'ici là, son équipe va progressivement codiriger le pays avec le président sortant Fernando Henrique Cardoso et ses ministres. Ces deux mois donneront déjà des indications sur la future politique de Lula. Sa campagne électorale, visant à rassembler le plus de voix possible dans toutes les couches sociales, promettait tout à tous. Mais gouverner, ce sera choisir : tenter de réaliser les promesses faites aux bourgeois ou celles faites aux travailleurs et aux pauvres.

Car Lula a promis, comme les autres candidats à la présidence, de résoudre les problè-

LULA ÉLU, MAIS POUR HONORER QUELLES PROMESSES ?

mes des couches populaires. Il s'est engagé à lutter contre le chômage, en créant 10 millions d'emplois ; contre la faim, en donnant à 44 millions de pauvres des bons d'alimentation ; contre la misère, en revalorisant les salaires, en particulier ceux des fonctionnaires, ainsi que le salaire minimum (aujourd'hui 50 euros par mois) ; contre la répartition inégalitaire de la terre, par une réforme agraire qui satisfasse les 12 millions de sans-terre ; contre la violence exercée par les gangs ; contre les privatisations, la spéculation, etc.

Mais Lula s'est engagé à résoudre tous ces problèmes sans s'en prendre aux riches, sans toucher en quoi que ce soit au pouvoir économique et social de la bourgeoisie. Car il a promis aussi de s'en tenir à la rigueur fiscale, en évitant tout déficit dans les comptes de l'État, de respecter les marchés, de respecter les engagements internationaux pris par le président Cardoso, en particulier vis-à-vis des créanciers impérialistes et du Fonds Monétaire Inter-

national, de défendre l'industrie nationale et la monnaie.

Pour concilier ces promesses inconciliables, Lula propose de réunir toutes les forces vives du pays, « les patrons, les syndicalistes, les travailleurs ruraux, les intellectuels, bref toute la société brésilienne », et de leur faire signer un « pacte social ». L'exemple auquel il se réfère explicitement est le pacte de la Moncloa, conclu en Espagne en

juillet 1977, après deux années marquées par des luttes sociales très vives, et qui assura à Juan Carlos et aux patrons la paix sociale pour de nombreuses années. Cela revient à dire que les travailleurs ne doivent s'attendre à rien, à part de belles paroles et des encouragements à l'effort.

On peut prévoir que Lula et les dirigeants du PT sauront trouver de bonnes raisons pour

faire accepter tous les reculs aux travailleurs. Ils feront valoir « l'héritage » laissé par la droite, la nécessité de s'allier avec des partis de droite pour avoir une majorité au Parlement (le PT est passé de 48 à 91 députés... sur 513), les postes de pouvoir détenus par la droite dans les différents États (le PT n'en gouverne que 3 sur 27), dans les municipalités, au Sénat, les pressions internationales, la nécessité de ne pas braquer les entrepreneurs, le « mur de l'argent », etc. Les gouvernements dits de gauche, sous toutes les latitudes, ont toujours su invoquer ce type de raisons pour justifier le fait de s'incliner devant le pouvoir économique de la bourgeoisie et faire payer les travailleurs.

Vincent GELAS



Lula lors des grèves de 1979. Son rôle aujourd'hui sera de lanterner les travailleurs.

États-Unis

MENACE INTÉRIEURE

Selon le *New York Times*, les gardiens qui, aux États-Unis, assurent en permanence la sécurité des centrales nucléaires peuvent commettre des erreurs du fait de leurs horaires de travail. En effet, depuis le 11 septembre 2001, les autorités ont exigé une surveillance accrue, et les compagnies qui l'assurent ont simplement augmenté le temps de travail de leurs gardiens. Au lieu de semaines de 5 journées de 8 heures, on leur demande 6 journées de 12 heures.

Pas étonnant donc qu'il y ait des oublis et des erreurs. On ne sait pas si les dirigeants de ces sociétés de gardiennage prennent au sérieux les menaces terroristes invoquées par Bush et compagnie. Mais une menace qu'ils ont écartée, c'est celle de diminuer leurs profits.

Grèce

CAMPAGNE DE CALOMNIES ANTI-TROTSKYSTE

En Grèce, la police a arrêté cet été la plupart des membres de l'organisation « 17 Novembre », dont le nom fait référence au 17 novembre 1973, jour où l'armée avait envahi l'École polytechnique d'Athènes et fait des dizaines de morts parmi les étudiants en lutte contre la dictature des colonels.

Depuis la chute de la dictature en 1974, le groupe « 17 Novembre » a poursuivi une politique qu'il qualifiait de « guérilla urbaine », pratiquant des attentats individuels. Depuis cette époque, il a ainsi revendiqué 23 assassinats de personnalités politiques ou militaires américaines, grecques et turques. Cette politique absurde ne correspond évidemment en rien à l'intérêt des travailleurs et n'a nullement contribué à affaiblir le pouvoir de la bourgeoisie grecque.

Le groupe a poursuivi ses activités pendant vingt-sept ans sans que la police parvienne à

entraver son action. Ce n'est seulement qu'en juin dernier qu'un militant de « 17 Novembre » a été arrêté, parce qu'il avait été hospitalisé après avoir fait exploser accidentellement une bombe qu'il préparait. Il a fourni des indications qui ont mené au démantèlement rapide du groupe. L'appareil d'État et les médias ont alors triomphé, faisant une forte publicité à chaque arrestation. Les politiciens ont multiplié les discours contre le terrorisme, d'autant que s'ouvrait la campagne pour les élections municipales, qui viennent d'avoir lieu le 20 octobre. Le Premier ministre socialiste Kostas Simitis s'est lui-même gargarisé sur la capacité de son gouvernement à faire face à la menace terroriste... et à assurer dans la sérénité les Jeux Olympiques qui doivent avoir lieu en 2004 à Athènes.

Mais ces rodomontades policiennes se sont aussi doublées d'une campagne de calomnies...

contre l'extrême gauche trotskyste et contre ses idées. La police, la télévision et les journaux ont, en effet, volontairement amplifié le fait qu'un des membres importants de « 17 Novembre », Alexandre Giotopoulos, soit le fils d'un ancien responsable d'un groupe trotskyste grec au début des années 1930, Dimitri Giotopoulos. En fait, Alexandre Giotopoulos ne s'est jamais revendiqué du marxisme ou du trotskysme. Quant à son père, il a à l'époque rapidement rompu avec Trotsky ! Mais cela n'est pas dit et permet de faire l'amalgame entre les terroristes et les trotskystes. Et depuis des semaines s'étalent dans la presse des articles supposés sérieux dans lesquels les mensonges éhontés se mélangent aux calomnies.

Ainsi, après bien d'autres, le journal *Eleftherotypia* du 17 octobre publiait encore un dossier de 50 pages sur « l'histoire du terrorisme ». Tout y passe

pêle-mêle : de l'Antiquité au Moyen Âge, la Révolution française, celle de 1848, la Révolution russe, le Ku Klux Klan aux USA, le nazisme, le stalinisme, les Brigades Rouges, pour finir avec les attentats du 11 septembre à New York et Ben Laden. Révolutionnaires et contre-révolutionnaires, lutte des classes et terrorisme sont amalgamés sans aucun scrupule.

Cette campagne tente évidemment de criminaliser tous ceux qui luttent pour l'émancipation des travailleurs et contre le pouvoir de la bourgeoisie. Et surtout, elle tombe bien à point pour détourner l'attention des attaques contre la classe ouvrière, en particulier contre les retraites et la Sécurité sociale que met en œuvre le gouvernement « socialiste ». En ne reculant pas, on le voit, devant les plus vieilles ficelles réactionnaires de l'amalgame et de la calomnie.

Agglomération grenobloise

DES MENACES CONTRE UNE MATERNITÉ PUBLIQUE

Deux maternités dépendent du Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble : la plus importante est à l'Hôpital Nord, la deuxième est à l'Hôpital Sud, sur la commune d'Echirolles, en banlieue grenobloise. Depuis quelques mois, le directeur du CHU a repris son offensive contre la maternité de l'Hôpital Sud. En 1993 déjà, le nombre d'accouchements passait de 1 800 par an à 1 300. En 2001, un poste de sage-femme était supprimé et en janvier 2002, deux lits de spécialité ont été supprimés.

Cet été, profitant d'un dégât des eaux dans ses locaux, il avait envisagé de fermer purement et simplement la maternité. Mais cela n'a pas été si simple. D'une part, ni les cliniques de l'agglomération ni la maternité de l'Hôpital Nord n'étaient en mesure d'assurer la totalité des 900 accouchements qui se pratiquent à Sud ; d'autre part, le personnel de la maternité s'est fortement mobilisé et a fait savoir son opposition à la fermeture.

Mais le directeur n'a pas encore renoncé. Et son nouvel objectif est de diminuer de moitié le nombre d'accouchements à Sud. Il a fait donner des consignes pour ne recevoir que 40 femmes par mois au lieu des 80 habituelles. Il laisse aussi la situation se dégrader en ne proposant que des contrats précaires aux nouveaux gynécologues-obstétriciens, en laissant aux secrétaires la charge de refuser des inscriptions, ou d'orienter les femmes sur la maternité Nord, si le quota

mensuel à Sud est dépassé. Ainsi, le personnel de la maternité Nord se retrouve avec une surcharge de travail, alors que celui de Sud pourrait l'assumer.

Pour justifier sa politique, le directeur parle du projet de « l'hôpital couple-enfant » qui verra (peut-être) le jour en 2006-2008 et qui devrait regrouper les deux secteurs de maternité.

En fait, il cherche à faire des économies et tend à se désengager de tous les accouchements qui ne posent pas de problèmes médicaux pour les confier au secteur privé. L'hôpital ne garderait que les accouchements susceptibles d'être difficiles. D'ailleurs, au même moment, on apprend qu'une clinique privée de Grenoble a reçu l'autorisation du maire PC d'Echirolles pour installer sa maternité sur la commune.

Il est inadmissible de fermer une maternité qui accueille les patientes de toutes les communes du sud de l'agglomération. Tout comme il est inadmissible de surcharger la maternité Nord, qui risque de devenir, comme le disent les sages-femmes, « une usine à bébés ». Un comité de défense de la maternité Sud s'est constitué. Il reste que c'est la population de Grenoble, d'Echirolles et de toute l'agglomération qui devra se mobiliser pour pouvoir faire supprimer les quotas d'admission et faire abandonner définitivement le projet de fermeture.



Des hospitaliers manifestent avec des travailleurs de l'Alstom à Belfort en 2000.

Les naissances augmentent... les moyens des maternités diminuent

775 000 naissances sont recensées dans l'année en France. Mais les services des maternités publiques ont de plus en plus de difficultés à faire face. C'est dans les régions les plus peuplées ou les plus défavorisées que les problèmes sont les plus criants. Les chefs de service des maternités réclament « des moyens financiers et humains supplémentaires ». La porte-parole d'une organisation professionnelle de médecins gynécologues-obstétriciens des hôpitaux précise : « Nous ne pouvons plus assurer la sécurité des femmes et des enfants dans

nos services ». Pour souligner la gravité de cette situation des chefs de service de maternités publiques menacent de démissionner au début de l'année prochaine.

Le nombre de médecins gynécologues-obstétriciens ne cesse de diminuer, la pénurie d'infirmières se généralise, surtout dans les régions les plus défavorisées ou les moins attractives. Pourtant, il semblerait logique que les pouvoirs publics et les gouvernements successifs aient à cœur d'assurer à tous des services de santé dignes de ce nom et de ce que les progrès de la science et les

richesses accumulées permettraient aujourd'hui. Mais leurs choix et leurs priorités sont tout autres. N'a-t-on pas assisté ces dernières années à la fermeture de dizaines de maternité ?

Les gouvernants sont le plus souvent sourds aux dénonciations et aux revendications des personnels hospitaliers... Les patrons licenciers gourmands de subventions ou les officiers d'état-major pressés de faire joujou avec un nouveau porte-avions sont mieux écoutés.

V.A.

Montpellier LES LOCATAIRES DE LA PAILLADE SE MOBILISENT

Le quartier de La Paillade à la périphérie de Montpellier est une véritable ville. Près de 40 000 habitants y vivent dont une grande partie dans les bâtiments HLM qui sont gérés par la société ACM (Aménagement et Construction de Montpellier).

Et le moins que l'on puisse dire est que beaucoup d'immeubles sont de plus en plus dégradés. Ces conditions de vie qui durent et qui ne s'arrangent pas ont poussé un certain nombre de locataires à s'organiser, à se réunir et à mettre sur une pétition leurs revendications afin de contacter leurs voisins.

A La Paillade, la vie est rendue d'autant plus difficile que les ascenseurs sont très souvent en panne et le restent pendant parfois plusieurs jours. Les portes vitrées des halls d'immeubles ont été remplacées par de lourdes portes en métal, difficiles à ouvrir. Et l'on a plus l'impression d'entrer dans une cave que dans un hall d'immeuble.

Quand on lève les yeux, il n'est pas rare de voir des fentes par où l'eau s'infiltrerait depuis les toits et qui, les jours de pluie, forme de grandes flaques glissantes à tous les étages. L'obscurité est aussi fréquente car les

ampoules grillées sont le plus souvent remplacées très tard. Quant aux balcons, l'armature du béton est quelquefois bien visible.

Des locataires sont restés sans chauffage et sans eau chaude depuis des années, tant les chaudières et les radiateurs sont vétustes. Les moquettes n'ont pas été remplacées depuis la construction des bâtiments il y a vingt ans et ce sont de véritables nids à poussière. Il ne s'agit pas d'être allergique !

Le comble, c'est que chacun paye les charges, les loyers et pour certains un contrat d'entretien. Mais même

chez ces derniers, la maintenance n'est pas mieux assurée. Cet argent de milliers de locataires, où peut-il bien passer ?

Dans ces conditions, sur quelques montées d'escaliers seulement, la pétition a rassemblé une bonne centaine de signature.

Et quand les locataires ont voulu apporter à une dizaine la pétition au bureau de l'ACM, ils ont trouvé porte close. Une petite affiche précisait qu'exceptionnellement ce jour-là l'agence était fermée. Ce qui a permis aux locataires de camper devant la porte et de discuter avec les autres loca-

ataires qui venaient à l'agence ce jour-là.

La presse locale s'est fait l'écho de la mobilisation et du mauvais état des bâtiments, avec photos à l'appui.

Quant aux responsables de l'ACM, ils semblent enfin s'inquiéter du sort de leurs locataires. La mobilisation ne semble pas être étrangère à ce brusque intérêt ; un des responsables a proposé un rendez-vous. De toute façon, pour obtenir un chauffage et de l'eau chaude, des réparations pour l'ensemble des locataires et des conditions de vie correctes, la mobilisation sera indispensable.

Nouvelle hausse du prix du gaz

AU PROFIT DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

Le ministre de l'Économie, Francis Mer, vient d'autoriser par décret Gaz de France à augmenter ses tarifs « domestiques » (c'est-à-dire pour les usagers ordinaires) de 3 %. Et le ministère de l'Économie a le culot d'écrire que les usagers vont quand même « bénéficier d'une baisse globale des prix de 1,5 % entre le 1^{er} novembre 2001 et le 1^{er} novembre 2002 ». C'est qu'en effet, le 1^{er} mai dernier, Gaz de France avait baissé ses tarifs de 4,5 %.

Il reste donc 1,5 % au bénéfice des usagers.

Certes, mais cette baisse de 4,5 % faisait suite à trois hausses successives, en deux ans, de +6,5 %, puis +13 % et enfin +9,5 %. En fait, en trois ans, le prix du gaz a donc augmenté de 27,5 % ! Mais cela, le ministère évite de le rappeler...

Cette nouvelle hausse sera d'autant plus sensible que l'on est au seuil de l'hiver, et jouera donc pour les dépenses de chauffage de la saison froide.

Selon le ministère « l'augmentation des prix du gaz est justifiée par l'évolution des produits pétroliers sur lesquels sont indexés les contrats d'achat de gaz ». C'est exact, et c'est parfaitement scandaleux. Les compagnies pétrolières, qui sont en même temps les grandes productrices de gaz naturel, ont imposé à l'échelle

mondiale que les prix du gaz soient automatiquement indexés sur les prix du pétrole. Même s'il y a excès de l'offre gazière, par exemple, les prix du gaz montent si ceux du pétrole montent. C'est parfaitement absurde, surtout pour des partisans de l'économie « libérale » qui nous serinent que c'est la loi de l'offre et de la demande qui dirige les marchés et les prix. Mais ce n'est pas absurde pour les compagnies pétrolières et gazières qui s'en mettent plein les coffres.

Depuis quelques mois les prix du pétrole grimpent, non parce qu'il y aurait une diminution de l'offre, mais du fait de la menace d'une guerre américaine contre l'Irak. Cette guerre qui n'a pas encore eu lieu rapporte déjà des milliards aux compagnies, non seulement sur le pétrole, mais aussi sur le gaz !

Il est vrai que Gaz de France doit acheter la quasi-totalité du gaz consommé en France à l'étranger. Donc, disent les responsables, elle est bien obligée de répercuter les hausses sur les factures. Mais pendant que les usagers « de base » vont devoir payer, de combien le trust TotalFinaElf va-t-il s'enrichir sur le pétrole et sur le gaz ? Pourquoi ne devrait-il pas être mis à contribution ?

Ajoutons qu'en revanche le prix du gaz n'augmentera pas pour les industriels très gros utilisateurs. Tout le beau raisonnement sur l'indexation automatique du prix du gaz sur celui du pétrole ne joue plus pour eux. Car Gaz de France leur a consenti (depuis fort longtemps) des tarifs de faveur et des contrats à plus ou moins long terme. Et avec l'ouverture du marché européen pour les gros clients, la concurrence est rude entre les diverses compagnies gazières. Dans ce cas, on fait jouer la concurrence, car elle peut favoriser le grand patronat !

C'est ainsi que les 10 millions d'usagers « domestiques » vont non seulement payer pour les gros pétroliers et gaziers, mais aussi pour que les gros industriels échappent à la hausse. Les usagers ordinaires, qui ne peuvent éviter de se chauffer ou de faire la cuisine, sont donc soumis à un véritable racket de la part des compagnies, avec la complicité de Gaz de France et du gouvernement.

La hausse de Francis Mer est de « droite », mais les précédentes étaient de « gauche ». De Jospin à Raffarin le tuyau à profits pour les pétroliers et gaziers n'est pas bouché.

André VICTOR

TRANSPORT DE L'ÉNERGIE... ET DES FONDS PUBLICS VERS LE PRIVÉ

Arlette Laguiller est intervenue en séance plénière du Parlement européen, le 23 octobre, à propos d'un rapport, le rapport « Beysen », concernant un ensemble d'orientations relatives aux réseaux transeuropéens dans le secteur de l'énergie.

« Qui s'opposerait à « la mise en place et l'entretien des infrastructures du secteur énergétique » et à l'intégration « des réseaux énergétiques des pays » qui vont adhérer à l'Union européenne ? Personne, évidemment, s'il s'agissait réellement de satisfaire les besoins des populations !

Mais il ne s'agit pas de cela. Ce dont il s'agit, et ce rapport l'annonce sans détour, c'est que la « construction et la maintenance des infrastructures dans le domaine de l'énergie devront,

en règle générale, être assujetties aux lois du marché ». Et, pour réaliser cette « mise en place d'un marché intérieur de l'énergie plus ouvert et concurrentiel », les fonds publics versés au privé vont passer de 10 à 20 % du montant des investissements.

Les députées de Lutte Ouvrière sont opposées à l'utilisation de l'argent public pour alimenter les profits privés. En outre, l'interconnexion accrue des réseaux de gaz et d'électricité n'a pas pour objectif une rationalisation de la distribution de l'énergie à l'échelle de l'Union. Il s'agit en réalité de l'ouverture totale du marché du gaz et de l'électricité à la concurrence. Ce qui, dans le cas de la France, par exemple, signifie un pas de plus vers la privatisation d'Electricité et de Gaz de France, processus que nous

rejetons complètement. Nous le rejetons comme ces dizaines de milliers de travailleurs qui ont manifesté le 3 octobre à Paris pour qu'Electricité et Gaz de France restent des services publics. Et nous sommes contre toute atteinte au salaire ou à la retraite des travailleurs de ce secteur. »

Oui, il faut que les différents États ou la Communauté européenne puissent financer un réseau de transports dans le secteur de l'énergie à la hauteur du XXI^e siècle et qui soit géré, non pas en fonction des critères de rentabilité ou de profit pour quelques-uns, mais pour satisfaire les besoins énergétiques de tous et pour que chacun y ait un accès égal. Mais nous ne pensons pas qu'en étant vouées aux intérêts privés les institutions actuelles le réalisent.

P&O Ferries (Calais et Paris)

NON AUX LICENCIEMENTS !

Jeudi 24 octobre, les établissements P&O FERRIES de Calais, Cherbourg, Le Havre, Paris et Zeebrugge (Belgique) étaient très majoritairement en grève. La grève a occasionné un très important ralentissement du trafic vers l'Angleterre. Nous refusons le licenciement de centaines de salariés dans la branche Ferries, en Belgique à Zeebrugge (20 licenciements qui viendraient s'ajouter à la cinquantaine décidés au printemps), à Cherbourg (une trentaine sur 64 salariés), au Havre (une trentaine sur 84 salariés), à Paris (une dizaine de licenciements projetés et fermeture du dernier bureau restant) et en Grande-Bretagne (200 salariés sur 1 500 menacés de licenciement).

Au printemps déjà, la direction avait décidé de fermer deux des quatre lignes de ferries au départ de Zeebrugge et de licencier une cinquantaine des quelque 120 salariés travaillant pour P&O dans ce port. Elle annonce cyniquement la couleur : atteindre un niveau de profit de 15 % qu'elle qualifie de « raisonnable » et augmenter le cours et le revenu de ses actions. Elle espère récupérer sur Calais le trafic des lignes fermées sur Zeebrugge et réaliser ainsi des économies d'échelle.

La direction de P&O avait déjà fermé ses lignes ferries transmanche au départ de Boulogne (1993) et de Dieppe (1999). Chaque fois des salariés sont licenciés et les voyageurs doivent s'adapter aux conditions de transport et aux tarifs prohibitifs de la compagnie. Elle espère aussi acquérir une position encore plus monopolistique sur le marché très juteux du transmanche, en éliminant ou rachetant les autres compagnies maritimes.

Les salariés et les organisations syndicales BBTK (FGTB flamande de Belgique) de Zeebrugge, CFDT de Calais et CGT de Cherbourg, Le Havre, Paris et Calais ont organisé cette journée d'action à l'occasion de la réunion extraordinaire du Comité d'entreprise européen P&O à Calais, jeudi 24. Nous exigeons aussi des embauches à Calais pour faire face à l'augmentation

du trafic et l'accroissement de notre charge de travail.

La grève a commencé à 11 heures, avec l'arrivée d'une soixantaine de salariés de Cherbourg et du Havre. Elle n'a été levée qu'à 17 heures. De Calais, sont aussi venus beaucoup de ceux en repos.

Même si, cette fois, Calais n'est pas touché, les attaques contre les salariés des autres ports auront des répercussions là aussi, ne serait-ce que parce que la direction va tenter de nous imposer une nouvelle augmentation de la charge de travail. Et puis il y a le sentiment qu'on ne peut pas laisser un groupe comme P&O jouer à son gré avec la peau des salariés, alors que c'est un des plus gros armateurs du monde qui accumule des profits gigantesques.

Tout en ralentissant sévèrement le trafic, un tract a été distribué en anglais, en français et en néerlandais pour expliquer notre action aux voyageurs. Il se terminait par :

« Soyez assurés que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous voyons contraints par les choix de la direction de cesser le travail et de troubler votre voyage, mais veuillez considérer que, quand cette même direction décide de fermer une ligne, de licencier des salariés, ce n'est pas l'espace de quelque temps que les conditions de transport sont perturbées... mais pour toujours ! »

La direction qui débarquait à Calais pour le Comité d'entreprise européen a fui et s'est retranchée dans un château de luxe à la campagne, loin des salariés.

Cette journée fut un succès, nous étions plus nombreux et plus déterminés que nous l'espérions. La direction générale, d'habitude si arrogante, a préféré adopter un ton mielleux. Mais rien n'est gagné, et pour faire plier P&O, il faudra d'autres mobilisations, et en particulier trouver le moyen de toucher et d'entraîner les salariés anglais du groupe.

Clermont-Ferrand

Cantines scolaires LES PARENTS FONT RECULER LA MAIRIE

A la rentrée de la Toussaint, tous les enfants refusés dans leur cantine pourront y manger à nouveau. C'est incontestablement une victoire pour les familles qui depuis deux mois se sont mobilisées et ont réussi à faire réadmettre tous leurs enfants.

Ce qui avait mis le feu aux poudres (voir LO n° 1781, 1783) c'était cette décision arbitraire et scandaleuse des services municipaux d'exclure environ un millier d'enfants de la cantine de leur école. Et cela non pas sous des prétextes de prix de repas ou de non-paiement, mais par manque de personnel de surveillance.

Au lieu d'embaucher une trentaine de personnes, la mairie choisissait d'éliminer des enfants selon un critère choquant : ceux dont les parents ne travaillent pas, c'est-à-dire qui sont souvent au chômage, mais « ayant le temps », selon les services municipaux, de ramener leurs enfants à la maison.

Les réactions de protestation n'ont pas cessé depuis deux mois. Une partie des parents a organisé une coordination touchant une vingtaine d'écoles. La mairie a reculé progressivement en promettant de revoir les situations au cas par cas et en autorisant peu à

peu les enfants à revenir à la cantine « pour convenance personnelle ».

Vendredi 25 octobre s'est tenu un conseil municipal dans des conditions très particulières : avec une forte présence policière. Craignant le renouvellement des incidents de la séance précédente qui avait dû être annulée à cause de la présence et des vives protestations des parents, le maire socialiste a fait appel cette fois à de nombreux policiers. Ils ont interdit l'entrée du public, ne laissant entrer que les élus municipaux !

Dès le début de la séance il a été question des cantines scolaires. Le maire a fait une mise au point en reconnaissant qu'il y avait eu « une mauvaise communication et un dysfonctionnement » entre ses services et les familles. Il a exprimé ses excuses et s'est engagé à ce que tous les enfants soient effectivement repris début novembre.

Il a reconnu qu'il fallait embaucher du personnel supplémentaire, ce qui est aussi une conséquence des journées de grève des employés des cantines.

Si pour cette année le problème semble réglé, il risque de se reposer à la rentrée prochaine avec le projet de réorganisation des cantines. Les parents sont soulagés mais restent vigilants.

Inondations dans le Gard

UN MOIS APRÈS

Après les inondations dans le Gard, les sinistrés ont été correctement secourus par les organisations caritatives. Ils ont reçu du linge, des meubles, de l'électroménager... pas en général à hauteur de ce qu'ils ont perdu mais suffisamment pour pouvoir redémarrer. Pour l'essentiel ce matériel est du matériel d'occasion. L'aide des pouvoirs publics, elle, a été beaucoup plus réduite : 150 euros par foyer sinistré plus 65 euros par enfant... Argent fourni pour moitié par l'État, pour moitié par le Conseil général.

Ceux qui sont assurés se débrouilleront toujours plus ou moins bien avec leurs assurances. Par contre dans les quartiers populaires beaucoup n'étaient pas assurés et quand ils l'étaient, c'était au minimum. Les voitures en particulier étaient assurées uniquement pour les risques civils. Clairement, si rien n'est fait, ils ne toucheront rien ni pour leurs meubles ni pour leur véhicule.

Pourtant l'argent qui est collecté est pour les sinistrés et tous ceux qui versent pensent en particulier aux plus pauvres. L'alerte a été donnée

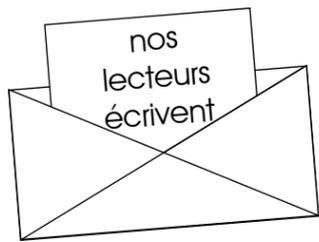
très tard, et pas seulement à Aramon. Les secours, malgré le dévouement des secouristes, ont été au départ complètement désorganisés (aucun plan prévu, absence de toute communication entre les unités...). Cela a aggravé les conséquences du sinistre. Les pouvoirs publics sont responsables et ils doivent réparation.

Or pour l'instant, si certains fonds sont débloqués, c'est au cas par cas ou secteur par secteur : La Poste pour les postiers sinistrés, la SNCF pour les cheminots... Par ailleurs, du côté des partis, les préoccupations électorales sont bien présentes, les mieux placés dans ce domaine étant les politiciens en place. C'est ainsi que la municipalité d'Alès (UMP) a créé une association (loi 1901) fondée par trois membres dont deux adjoints au maire qui collecte les fonds (Alès Solidarité Inondations). On ne peut adhérer à cette association qu'avec l'aval des fondateurs ! La municipalité d'Alès fera évidemment ce qu'elle voudra des fonds recueillis, au mieux de ses intérêts électoraux.

Lors des inondations de Nîmes, en 1988, l'argent avait servi, entre autres, à rénover certains quartiers,

dont le quartier Richelieu, certes sinistrés mais aussi très vétustes. Cela avait été très bien pour les propriétaires, mais le choix des priorités était discutable. Et d'autres fonds ont eu probablement une utilisation encore moins nette.

Dans le Gard, au départ à Alès à l'initiative du Collectif d'Action contre le Chômage, s'est créé un comité de défense des sinistrés sans assurance ou mal assurés (composé essentiellement d'habitants des quartiers populaires sinistrés) qui dit que l'argent doit aller en priorité aux plus pauvres. Le comité revendique 4 000 euros pour tous les sans-assurance ou mal-assurés qui ont perdu tout leur mobilier. Il revendique 2 500 euros pour ceux qui ont perdu un véhicule, quel que soit son âge et son état. Le comité fait remplir à tous les sinistrés sans assurance ou mal assurés des déclarations de sinistre, et les centralise. Il a déjà obtenu que ceux qui ont perdu un véhicule ne payent pas la carte grise du nouveau, et son action continue.



Unité de diffusion postale (Touques-Calvados)

LA LUTTE A PAYÉ

Les Unités de Diffusion Postale sont des filiales de La Poste spécialisées dans la distribution de pub. Il y en a deux dans le Calvados. Une à Caen, l'autre à Touques, tout près de Deauville. A Touques, nous sommes six à distribuer de la pub. On travaille à mi-temps, du lundi au mercredi, soit une moyenne de 18 heures pas semaine, pour un salaire net d'environ 400 euros par mois. Pas de quoi faire des folies. De plus nous devons faire les tournées avec notre propre véhicule. Même l'essence et le surcroît d'assurance sont à notre charge ! Sur les six nous étions cinq à travailler en CDD renouvelables. La plus ancienne

d'entre nous est là depuis juin 2000, toujours en CDD.

On en a eu ras le bol de cette précarité injustifiée. En se concertant, on a décidé de se mettre en grève pour réclamer l'embauche de tous en CDI. Comme on n'a pas l'habitude (c'est la première fois que nous faisons grève), on a demandé à des militants de SUD-PTT de nous aider.

Lundi 14 octobre, nous avons déposé un préavis de grève pour le lundi 21. La direction nous a fait savoir qu'elle voulait bien nous recevoir, mais qu'elle ne voulait pas des syndicats. Nous lui avons alors signifié que c'était nous et pas elle qui devait choisir nos représentants. La direction nous a donc reçus le vendredi 19. Pour seule proposition, elle nous a demandé de ne pas nous mettre en grève... et qu'en échange elle promettait de nous donner une réponse dans quinze jours !

Le lundi 21, nous étions tous les six en grève. Même notre camarade en CDI a fait grève avec nous par solidarité. Notre mouvement a immédiatement rencontré la sympathie de nos collègues facteurs.

La presse a été informée de notre mouvement. Nous avons déposé des dossiers devant les prud'hommes pour obtenir une requalification de contrat. Une conférence de presse était

prévue devant le tribunal le mardi.

La nuit du lundi au mardi, la direction a fait enlever tous les colis publicitaires du centre, espérant les faire distribuer autrement. Seulement, le coup était prévu. Tous les colis étaient rangés par palette, chaque palette correspondant à une tournée de distribution. Mais les documents étaient mélangés et la distribution s'est avérée impossible.

Le mardi matin, devant notre détermination et devant la menace de voir notre mouvement s'étendre à d'autres centres, la direction a signé un protocole d'accord garantissant l'embauche en CDI de nous

tous dès le 1^{er} mars 2003. De plus, ceux qui le veulent pourront obtenir un contrat à temps complet dans les deux ans qui suivent.

Nous avons repris le travail mais nous n'en resterons pas là. Nous comptons fermement obtenir une augmentation du tarif horaire, une indemnité kilométrique, ainsi que la prise en charge par La Poste du surcroît d'assurance.

Notre succès a encouragé d'autres précaires à en faire autant. Nous avons appris que deux autres centres, un dans la Manche, l'autre en Seine-et-Marne, s'étaient également mis en grève !

Un lecteur (Calvados)

Ville de Paris

Personnel « Jeunesse et Sports »

● LA GRÈVE SE DURCIT

Mercredi 23 octobre les grévistes « Jeunesse et Sports » de la Ville de Paris étaient au coude à coude avec les éboueurs en manifestation à l'Hôtel de Ville où Yves Contassot, l'adjoint chargé de la propreté de la Mairie de Paris, avait prévu un important comité d'accueil de CRS. La présence rue de Rivoli d'une benne à ordures du privé ressemblait fort à une provocation.

Le matin même à l'assemblée générale, la CFDT n'était plus dans l'intersyndicale, mais les 500 grévistes présents ont imposé que l'intersyndicale se reconstitue et ont aussi convaincu les syn-

dicats de désigner un porte-parole commun pour que les articles qui paraissent dans la presse sur leur mouvement ne soient plus contradictoires.

Au cours de leur AG les grévistes ont décidé de redéfinir les revendications. La revendication du statut « Jeunesse et Sports » prétendument impossible à satisfaire, des employés de la Propreté l'ont obtenu du temps où Chirac était maire, par la création d'un corps spécifique.

Les revendications sont donc : le statut, l'augmentation de tous les salaires de la grille, et l'embauche de personnel. Plus question de demander des

indemnités que la Ville peut reprendre quand elle veut.

Samedi 26 octobre les grévistes ont réussi à retarder un match au stade de Coubertin dans le 16^e.

Toujours en grève le lundi 28 octobre, 500 employés étaient à l'entrée du Conseil de Paris. Cherki, l'adjoint chargé des sports, n'a rien voulu discuter et encore moins céder : il compte sur le découragement des grévistes. Au cours de cette journée tous les groupes politiques de la ville de Paris ont reçu des délégations composées à 50 % de syndicalistes et à 50 % de grévistes du rang ; mais si le PC, les Verts se disent plus ou moins

d'accord avec les revendications, ils n'ont aucun pouvoir de décision.

La grève dure depuis la fin septembre, l'arrivée de certaines feuilles de paie avec des retenues importantes ne décourage personne.

Certains journaux comme *Libération* prétendent faussement qu'une vingtaine de centres auraient repris le travail, mais ces vingt centres sont ceux qui n'ont jamais été en grève. La source de cette intox est bien sûr la lettre de Cherki aux clubs, leur disant que le mouvement allait s'arrêter.

Eh bien il en sera pour ses frais, les grévistes ont le moral,

la grève continue pour les sports, les bains-douches, et les ESAN (les maîtres nageurs) se disent solidaires. Une pétition circule, exigeant l'annulation des sanctions à l'encontre des dix agents de maîtrise menacés.

Pour la rentrée du 4 novembre la dernière assemblée générale a décidé la grève totale avec fermeture des centres, alors que jusqu'à présent ils ne faisaient que la grève des soirées et des dimanches.

C'est certain, la direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris est loin d'en avoir fini avec cette grève.

● LA GRÈVE DES ÉBOUEURS

Durant plusieurs jours, les balayeurs, conducteurs de bennes à ordures et chefs d'équipes, soit tous les agents de propreté de la Ville de Paris, ont fait grève pour réclamer des

augmentations de salaire, des effectifs supplémentaires et des améliorations du matériel.

La colère a explosé suite à une décision de la Mairie de Paris de revoir l'organisation

du travail. Le maire adjoint socialiste chargé des ressources humaines à la Ville de Paris, François Dargnaud, a déclaré : « *Nous ne mettons pas en cause le travail indivi-*

duel des agents. Il faut repenser notre manière de travailler et tout le monde a à y gagner. » Mais en l'occurrence, c'est surtout la Mairie de Paris qui voudrait y gagner, et sur le dos des travailleurs. En effet, la nouvelle organisation du travail en question ne laisse rien présager de bon pour ces employés qui doivent travailler par tous les temps, en équipe et aussi vingt-deux dimanches par an. Il serait ainsi question, entre autres, de commencer plus tôt le matin, dès 5 h 30, pour terminer beaucoup plus tard le soir, ce qui, bien sûr, outre la fatigue supplémentaire, pose des problèmes de transport. Cela fait longtemps déjà que le travail est de plus en plus pénible, car il n'y a pas

assez de personnel.

Le maire de Paris, Delanoé, se vante d'inventer un autre type de relation avec les Parisiens. Mais, avec les travailleurs, le maire se comporte comme n'importe quel patron. Un des élus a déclaré : « *Nous voulons sortir de cette culture de la grève.* » Ces élus de la majorité municipale, issue de la coalition dite de « gauche plurielle », voudraient que les travailleurs acceptent tout, surtout sans protester.

Qu'ils le veuillent ou non, la grève est encore dans la « culture » de ces travailleurs. Et c'est heureux lorsqu'ils veulent défendre de meilleures conditions de travail.

Aline RETESSE



Les raisons de la colère

Depuis son arrivée à la tête de la Mairie de Paris, la gauche a poursuivi la politique précédente qui se traduit par une dégradation continue de nos conditions de travail.

Dans mon atelier, nous étions 40 agents il y a 6 ans, alors qu'aujourd'hui il n'est pas rare de se retrouver à 15 ou 20 agents. Les départs en retraite ne sont pas remplacés. D'ici à la fin de l'année, trois collègues vont partir et il n'est prévu qu'une embauche !

La Ville n'a qu'une politique : faire des économies sur notre dos, notamment en réduisant le matériel, et l'on se retrouve avec moins d'aspirateurs, moins de voitures à eau, etc. En conséquence, des rues entières ne sont plus nettoyées et c'est aux agents qu'on impose des journées plus longues (deux

journées consécutives de 6 heures à 17 heures au lieu de 6 heures à 16 heures).

En discussion avec les représentants des syndicats depuis plusieurs jours, la direction a présenté un vrai plan de bataille contre les agents : blocage des avancements pour tous et suppression de deux primes (prime de contrainte horaire et prime d'heures supplémentaires).

Aussi, quand un élu Vert s'est permis de dire que « *Paris est une poubelle et les éboueurs des fainéants* », tout le monde a voté la grève, y compris les petits chefs. En l'espace de trois jours, les ordures se sont accumulées dans les rues de Paris et on n'était pas loin de la poubelle.

Pour le moment, la grève est suspendue. Mais nous restons vigilants !

Un lecteur éboueur

Corbeil-Essonnes (Essonne)

Le scandale du nettoyage urbain aux Tarterêts

La mairie et les sociétés d'HLM se disputent depuis des années à propos du nettoyage des espaces publics dans le quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes. Les sociétés d'HLM s'assoient sur la loi et refusent de faire leur part de travail réglementaire. Elles rejettent également les propositions de la mairie de faire appel à une entreprise de nettoyage privé pour assurer la propreté du quartier. Elles veulent surtout ne pas déboursier le moindre centime pour un quartier défavorisé. De son côté, la mairie botte en touche, affirmant que ce n'est pas à elle de faire le travail et de payer

pour les bailleurs sociaux. Peut-être ! Mais, conséquence de cette partie de ping-pong, le nettoyage n'est plus fait efficacement depuis des années !

Dans ce quartier où vivent quatorze mille habitants, soit le tiers des habitants de la ville, il serait normal que la mairie fasse payer les bailleurs sociaux pour qu'ils exécutent leur part de travail d'entretien du quartier. Dassault, maire de Corbeil, se vante d'avoir le bras long ; cependant il n'utilise pas son entregent dans ce cas-là. Il serait également normal que la mairie mette autant, sinon plus, de

moyens pour nettoyer le quartier des Tarterêts qu'elle en met au centre-ville où la population est beaucoup moins nombreuse. Les impôts locaux ont augmenté, il y a deux ans, de 19 %. Hausse qui a été reconduite cette année : la population serait donc en droit d'attendre une amélioration immédiate.

Preuve est faite que, si le quartier se dégrade, la faute en incombe essentiellement aux sociétés HLM, au maire et à la majorité municipale qui n'assument pas leur mission de service public à l'égard des habitants des Tarterêts.

Angers

Un millier de licenciements dans la métallurgie LA RIPOSTE S'ORGANISE

Comme nous le relations déjà dans le dernier numéro de *Lutte Ouvrière*, la métallurgie angevine connaît une vague de licenciements qui touche de plein fouet trois entreprises : ACT, TRW et la fonderie Valfond.

Au total, après le licenciement des précaires (CDD et intérimaires), ce sont plus d'un millier de travailleurs qui risquent de se retrouver au chômage, et ce sans compter les « restructurations » à venir sur d'autres entreprises de la région (chaussures, champignonnières, etc.)

Pour riposter et contrer les manœuvres patronales, une intersyndicale CGT, FO et CFTC de la Métallurgie s'est mise en place depuis le mois de mai. Deux manifestations mettant l'accent sur la nécessité de riposter tous ensemble ont déjà eu lieu avant la période des congés. Cinq à six cents personnes s'y sont retrouvées,



Manifestation à Angers, le 21 juin 2002.

bien décidées à essayer d'élargir le mouvement.

Suite à un meeting de rentrée appelé par l'intersyndicale, jeudi 24 octobre, nous avons remis cela, après que des délégations de travailleurs soient allées

d'une entreprise à l'autre afin de rompre l'isolement et d'organiser ce jour-là une manif comprise, non pas comme une fin en soi, ni un enterrement, mais comme un tremplin pour que le mouvement soit montant.

A la fin de cette manif de 700 personnes, une centaine d'entre nous s'est retrouvée à la Fonderie Valfond à traverser les ateliers et les bureaux de la direction aux cris de « *Les patrons licencient, licencions*

les patrons », « *Non aux licenciements* ». Si la presse locale n'a retenu de cette action que les pneus brûlés devant les bureaux de la direction, par contre, ce que la centaine de travailleurs a retenu, c'est que d'aller sur une autre boîte et de faire débrayer les gars (puisque l'équipe de nuit de la Fonderie a cessé le travail) était quelque chose de possible.

Dans la semaine à venir, d'autres actions se préparent sur chacune des entreprises touchées, mais de plus en plus l'idée d'une riposte commune fait son chemin. Un nombre grandissant de travailleurs se rend compte que les cellules de reconversion ou les plans sociaux ne sont que des leurres et qu'il n'y a pas d'autres solutions que de se regrouper afin de renverser la vapeur et de créer un sentiment d'inquiétude chez un patronat qui se croit tout autorisé.

Région Centre

DÉFENDRE LES EMPLOIS... OU LES PROFITS DE MATRA-LAGARDÈRE ?

Matra-Automobile, l'une des branches du trust Lagardère – celui qui vient de s'offrir tout le secteur édition de Vivendi en plus de son secteur armement, d'Airbus, de la fusée Ariane, de Hachette, etc. – est l'un des principaux employeurs de la Région Centre. A Romorantin, dans le Loir-et-Cher, Matra-Automobile fabriquait l'Espace, remplacée depuis par l'Avantime, dont la réussite commerciale semble problématique.

Des centaines d'emplois ont déjà disparu de l'usine de Romorantin qui est passée de 2100 salariés en janvier à 1500 aujourd'hui. Et on vient d'annoncer près de 500 nouvelles suppressions dont sans doute au moins 282 licenciements.

De nombreuses entreprises de la région travaillent pour Matra et c'est bien entendu toute la région qui est frappée.

Aussi à la dernière assemblée du Conseil régional (où la Gauche plurielle détient la majorité relative), les élus du PS ont-ils soumis un « vœu » au vote des élus : il s'agissait de tout faire pour « *relancer durablement les projets industriels de Matra* »

et « *s'engager résolument dans la modernisation de l'outil de travail de Matra* » en mobilisant les « *compétences* » de la Région et « *l'action volontariste et puissante de l'État* ». Cela revient à réclamer que les pouvoirs publics mettent encore une fois la main à la poche pour aider un des trusts les plus profitables du pays. Ce qu'ils ont d'ailleurs déjà fait : 3 millions de francs de prêt régional à Matra Défense en 1994, et encore en 1999 au titre de la culture pour financer un musée des automobiles Matra à Romorantin, par exemple !

Au Conseil régional, les élus de droite ont fait la moue devant une phrase du vœu proposé par le PS qui déplorait le « *silence inacceptable* » du Premier ministre et du ministre de l'Économie, qui n'avaient pas daigné répondre à leurs courriers d'alerte. Qu'à cela ne tienne, le PS a retiré la phrase qui fâchait la droite, l'union sacrée pour Matra, de la droite à la gauche plurielle, a pu se réaliser.

Évidemment, quand cela touche leur fief, les notables locaux de tous bords font

mine de s'alarmer des conséquences de la toute-puissance des patrons sur l'emploi. Mais pas au point de vouloir leur imposer quoi que ce soit. L'« *impuissance* » – c'est-à-dire la non-volonté de s'opposer aux capitalistes – avouée par Jospin en son temps face à Renault, Michelin ou Danone reste le credo du PS et bien évidemment de la droite.

L'élu de Lutte Ouvrière au Conseil régional a au contraire dénoncé cette politique. Il s'est abstenu de voter un texte qui ne contenait pas un mot contre les coupables de cette nouvelle attaque contre les travailleurs de Matra et de la région, et pas un mot non plus pour exiger de ce trust richissime (616 millions d'euros de profits en 2001) qu'il mette, lui, la main à la poche pour maintenir les emplois.

Il faudrait au contraire interdire ces licenciements scandaleux, réquisitionner les profits du groupe et même lui imposer le remboursement des aides perçues. Matra-Lagardère a largement de quoi payer, ce n'est pas aux contribuables de lui faire la charité !

Lambiotte-Prémery (Nièvre)

NON À LA FERMETURE DE L'USINE ! NON AUX LICENCIEMENTS !

Depuis le 23 septembre, la direction de l'usine Lambiotte de Prémery, dans la Nièvre, a déposé le bilan. Le 23 octobre, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire et donc la fermeture de l'usine. Cent quatre-vingts travailleurs sont licenciés, auxquels il faut ajouter tous les sous-traitants (bûcherons, transporteurs, etc.). La petite ville de Prémery (2 200 habitants) perd 80 % de sa taxe professionnelle et se retrouve elle-même sinistrée.

L'usine Lambiotte, qui existe depuis 1886 à Prémery, produit du charbon de bois et des dérivés chimiques du bois (acides, arômes). Elf-Atochem était propriétaire de l'entreprise jusqu'en 1990 et a engrangé de gros bénéfices. Elle n'a fait aucun investissement pour la sécurité et la dépollution. Maintenant, il faudrait des millions d'euros pour dépolluer le site et personne ne veut payer.

Il y a quatre ans, Total qui possédait encore une partie de l'entreprise (les colles Bostik) l'a fermée, entraînant 70 licenciements. Cela entraînait la fermeture d'une autre partie

(FOSS) avec 50 licenciements.

A l'époque, selon les élus locaux du département (tous de gauche), Total s'était engagé à participer à la réindustrialisation du site et aux remplacements des emplois supprimés. Mais le représentant de Total n'est jamais venu aux réunions du comité de réindustrialisation ; beaucoup de travailleurs licenciés sont toujours au chômage ou avec des emplois précaires.

Le groupe Total a aussi annoncé 90 suppressions d'emplois dans sa filiale Alphacan. A Nevers, cela concerne 35 travailleurs.

Le 26 octobre, une manifestation de soutien aux travailleurs de Lambiotte a eu lieu à Prémery. Plusieurs centaines de travailleurs ont exigé que Total tienne ses promesses. Avec ses milliards de bénéfices, il a de quoi. Des grands groupes comme TotalFinaElf licencient des centaines de travailleurs à travers le pays en ruinant des régions entières. Il serait vital pour les travailleurs de se défendre tous ensemble.

Renault-Tracteurs (Le Mans)

GRÈVE CONTRE LES SALAIRES DE MISÈRE

Depuis lundi matin 28 octobre, les opérateurs de la chaîne Tracteurs, chez Renault au Mans, sont en grève pour obtenir le passage au coefficient 185 pour tous.

Ce n'est pourtant pas le Pérou puisque le coefficient 185 correspond à 976,3 euros (soit 6 404,20 francs) net. Mais il faut dire que les derniers embauchés le sont au coefficient 175, c'est-à-dire 925 euros (6 069,53 francs) net, ou au coefficient 180 (6 221,81 francs)... On n'est pas bien loin du Smic. Et c'est d'autant plus révoltant que la plupart des derniers embauchés ont travaillé un an ou plus en intérim aux Tracteurs, pendant lesquels ils étaient payés à un coefficient supérieur. Lorsque Renault te propose l'embauche, tu parles d'un cadeau...

Et puis surtout, mettre tous les opérateurs à des taux diffé-

rents est pour la direction le moyen de diviser les travailleurs. Alors, pour ces travailleurs, réclamer le coefficient 185 pour tous, c'est refuser l'arbitraire de la direction pour la paye.

Lundi matin, le ras-le-bol a gagné un petit groupe d'une quinzaine d'opérateurs qui ont arrêté le travail et remonté la chaîne. Mardi et mercredi des débrayages ont eu lieu à l'appel de la CGT, pour soutenir la grève des opérateurs. Ils ont été suivis par la majorité des ouvriers du Tracteur.

Passer tout le monde au coefficient 185 ne coûterait pourtant pas cher à la direction puisqu'une quarantaine de travailleurs sont en dessous de ce coefficient. Mais, fidèle à elle-même, elle ne veut surtout pas céder.

Elle essaye de faire tourner la chaîne malgré tout mais lundi elle n'a sorti que 6 trac-

teurs au lieu des 34 prévus. D'ores et déjà elle perd plus qu'elle ne perdrait si elle concédait les augmentations de salaires.

Et puis bien sûr elle multiplie les mesures d'intimidation. Lundi elle a fait appel à un huissier pour « constater le blocage de la chaîne » et menace de déposer un référé en justice (cela devient maintenant une habitude à Renault-Le Mans qui par deux fois ces dernières années a entraîné des travailleurs en grève au tribunal).

Elle affirme aussi que cette année le carnet de commandes est plein, qu'il faut produire, et elle brandit la menace de devoir faire travailler entre Noël et le jour de l'An s'il y a trop de retard. Mais c'est pourtant simple, s'il faut produire, qu'elle paie !

Correspondant LO

SNCF Gare d'Austerlitz (Paris)

UNE GRÈVE RÉUSSIE

Parce que le délégué syndical de l'entreprise TSI, qui agence les trains, avait dénoncé le manque d'effectifs, il a reçu une lettre pour un entretien préalable avant sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Ces menaces contre un délégué ont mis le feu aux poudres. L'indignation était grande parmi les vingt-six salariés de cette entreprise de sous-traitance de la SNCF qui distribue la literie dans les trains couchettes. Le contentieux était déjà lourd avec la direction de TSI qui a repris le marché depuis plus d'un an : non-paiement de primes et autres éléments de salaire, qualifications non prises en compte, prime conventionnelle pour la conduite des locotracteurs non payée. C'en était trop, vendredi 25 octobre, l'équipe du matin arrêta le travail.

L'assemblée des grévistes décida d'aller voir leurs camarades de TSI sur le chantier Masséna pour leur demander

d'être solidaires. Elle décida également de s'opposer à du personnel recruté pour la circonstance, aux chefs de TSI ou à des cadres de la SNCF qui voudraient faire leur travail. Les grévistes rendirent aussi une petite visite aux responsables de la SNCF qui sont de fait les vrais patrons, ceux qui tiennent les cordons de la bourse et qui décident de tout en dernier ressort.

Le soir, les grévistes furent aidés par des nettoyeurs d'autres entreprises de la gare, venus leur prêter main-forte, notamment au moment où la SNCF et TSI voulurent faire le forcing pour faire les trains. Il y eut quelques accrochages, et les chariots d'approvisionnement furent bloqués.

Devant la détermination des grévistes, la direction a cédé rapidement : la procédure contre le délégué syndical a été retirée ; l'engagement a été pris que les ouvriers soient au minimum quatre par équipe le jeudi ; ceux qui sont sous contrat CDD, depuis plus de six mois pour certains, seront prioritaires à l'embauche ; toutes les primes dues devraient être régularisées ; enfin, la direction s'est engagée à respecter la convention en matière de qualifications ; et pour finir la journée de grève est payée.

Bref, la direction a reculé sur toute la ligne !

Correspondant LO

AVENTIS (VITRY)

Grève aux antibiotiques

Depuis le 4 octobre, à l'usine Aventis de Vitry, 39 ouvriers postés de l'atelier d'extraction des antibiotiques débraient 4 heures par jour ; ces travailleurs revendiquent 100 euros d'augmentation pour tous.

Pour l'instant, la direction fait la sourde oreille. Elle menace de plus de fermer l'atelier et de répartir les grévistes dans les autres ateliers. Ceux-ci, qui se réunissent régulièrement pour décider ensemble de la suite du mouvement, malgré les difficultés dues aux horaires 5 x 8, restent fermes sur leurs revendications.

R. C.

Groupe Snecma



Le PDG pris la main dans le sac !

Une fois n'est pas coutume, Jean-Pierre Béchat, le PDG de la Snecma, qui passe son temps à donner des leçons à l'ensemble des salariés du groupe (le quatrième constructeur d'avions mondial), vient de se faire taper sur les doigts par le gouvernement. Ce zélé partisan de la privatisation de la Snecma s'était discrètement constitué un joli magot par le biais de la Caisse des Dépôts et Consignations et à l'insu du Trésor Public comme du gouvernement.

Dans l'attente de la privatisation partielle qui devait

avoir lieu en septembre 2001 (mais repoussée suite aux attentats du 11 septembre), le PDG de la Snecma, tel l'écureuil de la Caisse d'Épargne, avait flairé le bon coup et s'était constitué un petit portefeuille d'actions achetées évidemment à bas prix, entre 110 et 200 F l'une. Gourmand, il en avait acquis pour 2,2 millions de francs (335 000 euros). Si la Snecma avait été privatisée, donc introduite en Bourse, ces actions lui auraient rapporté le gros lot puisque chacune aurait alors

été mise en vente à 2200 francs, soit 335 euros ! Ces actions devraient représenter alors une plus-value potentielle de 25 millions de francs, soit 3,81 millions d'euros.

Mais voilà, le pot aux roses a été découvert : la Cour des comptes a fait un rapport, puis le *Canard Enchaîné* s'est fait le relais de cette information dans la presse. Face au tollé suscité par l'arnaque, Béchat a été sommé par le gouvernement de revendre ses actions illico. Dans un premier temps, il a tenté de se justifier en

disant qu'il avait fait cela pour le « bien » du groupe, à un moment où personne ne croyait en son avenir, déclarant même avoir « fait confiance au groupe » en y intégrant ses économies personnelles « plutôt que dans telle ou telle société vedette de la Bourse ».

Dans une lettre laconique de quatre lignes, on apprend maintenant que Béchat a revendu les actions au « prix d'acquisition »... Même si c'est cela, Béchat s'en sort plutôt bien puisqu'il n'a pas eu à payer la moindre pénalité !

L'affaire a fait grand bruit dans toutes les usines du groupe Snecma. Et si elle a fait beaucoup rire dans un premier temps, elle a surtout scandalisé la grande majorité des salariés, choqués par le comportement de ce grand patron qui refuse d'augmenter les salaires... mais qui n'oublie pas de s'en mettre plein les poches.

Car pour un patron qui se « fait prendre », combien détournent des milliards en toute tranquillité ? Plus d'un travailleur de la Snecma a noté que le gouvernement et le fisc étaient bien plus compréhensifs à l'égard de ces délinquants en col blanc qui appartiennent à leur monde que vis-à-vis des petites gens qui ont du mal à payer leurs impôts !

Belgique

Le mardi 22 octobre à 8 h 50 à la cokerie d'Ougrée en banlieue de Liège, une violente explosion a tué deux de nos camarades et en a blessé 27 autres, dont 13 très grièvement. Plusieurs, gravement brûlés, sont encore entre la vie et la mort.

La cokerie est une des divisions de Cockerill-Sambre, filiale belge du groupe français Arcelor. On y produit du coke dans des fours où le charbon est brûlé à 1 000 degrés pendant 16 heures. Le gaz qui se dégage est évacué par des conduites et c'est une accumulation anormale de méthane qui aurait provoqué la déflagration.

La direction tente de se dédouaner en rejetant la responsabilité sur les travailleurs de la sous-traitance et en parlant d'erreur humaine. Mais c'est elle la seule responsable. Cela fait des années qu'elle réalise des économies sur la

sécurité. Tout le monde connaissait les risques, on savait que cela pouvait arriver à tout moment, dans n'importe quel bout de l'usine. En mai dernier, il y a eu déjà un mort.

Il y a vingt ans, nous étions encore 40 000 travailleurs à Cockerill. Mais les plans de suppressions d'emplois n'ont cessé de se succéder : un plan « Horizon 2000 » a supprimé 2 000 emplois et un plan « Delta », en cours, va encore en supprimer 2 000 d'ici à la fin 2003. Les effectifs de l'entreprise sont passés en quatre ans de 10 000 à 6 000.

La direction choisit d'économiser de l'argent en faisant appel à des firmes sous-traitantes pour faire des réparations à moindre coût. Pour les ouvriers de ces firmes extérieures, les conditions de travail sont extrêmement pénis-

bles : on ne leur fournit pas de vêtements adaptés, leur sécurité n'est pas assurée, ils subissent une totale flexibilité, avec des journées de travail pouvant atteindre une durée de 16 heures... Ce sont souvent eux qui font les frais des accidents mortels et, encore cette fois, les deux camarades tués étaient des intérimaires d'une firme sous-traitante : un jeune de 20 ans, dont c'était le deuxième jour de travail, et un travailleur algérien de 35 ans.

Non seulement la direction de Cockerill-Sambre tolère la situation, mais elle la favorise pour augmenter encore ses profits. Elle se refuse à faire les réparations nécessaires, comme à Chertal où sont les cornues d'acier en fusion et où l'on risque à tout moment l'explosion à cause de fuites d'eau... C'est une politique cri-

minelle. Il faut rappeler que depuis la constitution du groupe Arcelor, en 2001, il y a eu pas moins de 21 morts à l'échelle du groupe...

Face à cette situation, les directions syndicales n'encouragent aucune véritable réaction des travailleurs. Après l'accident, il y a eu un arrêt de travail de 24 heures, et plus aucun appel. Aucun débrayage n'a été organisé le jour de l'enterrement. Les directions syndicales marchent dans le chantage de la direction qui menace de fermer le site de Liège si le plan « Delta » n'est pas rapidement appliqué. Pire : la FGTB et la CSC, les principaux syndicats de l'usine, ont signé un accord avec les patrons selon lequel toute grève doit être signalée par un préavis neuf semaines avant ! Autant dire un engagement à

ce qu'il n'y ait plus aucune grève...

Dans l'usine, beaucoup de travailleurs sont encore sous le choc. C'est du côté des jeunes que la colère se fait surtout sentir : il y a eu de sévères invectives contre des contremaîtres. Des ingénieurs qui passaient dans les ateliers se sont fait insulter... C'est un fait que la direction se fiche de notre sécurité. Nos vies ne valent rien au regard de ses profits.

Deux camarades sont décédés, d'autres esquintés à vie. Dramatique et scandaleux qu'on puisse encore mourir au XXI^e siècle dans une entreprise qui annonce fièrement être l'un des tout premiers trusts mondiaux de la sidérurgie.

Île de la Réunion

Commencée à la mi-octobre, la grève de la Shell Socodira à Saint-André, dans l'île de la Réunion, a duré une semaine.

Dans cette station-essence bien placée, puisque c'est la seule sur la quatre-voies menant de la préfecture Saint-Denis aux villes de l'Est, le ras-le-bol des salariés a éclaté le mardi 15 octobre. Ce jour-là, ils se sont mis en grève à onze heures sur les treize que compte la station, suite au refus de leur patronne de les recevoir pour discuter de leurs revendications. Ils demandaient à ce que les onze points posés soient réglés, le premier étant « le droit d'aller aux toilettes sur le temps de travail ». Cela donne une idée de l'ambiance que fait régner la patronne qui, sans honte, avait affiché une note de service demandant aux travailleurs d'« aller faire leurs besoins avant ou après le travail mais pas pendant » !

Les autres revendications portaient sur le paiement des heures supplémentaires, le respect des contrats de qualification, puisque des jeunes employés étant bien souvent obligés de travailler plus de 50 heures par semaine sont de ce

fait empêchés d'assister à leurs cours. A tous ces motifs de mécontentement s'ajoutaient le travail sept jours sur sept, les salaires bloqués au Smic pour certains depuis huit ou neuf ans, et bien des humiliations trop longtemps endurées.

Afin de tenter de briser la grève, la patronne fit appel à des gros bras pour tenir les pompes. Ces individus étaient là pour menacer aussi les grévistes d'un passage de gueule ou bien même de mort. Et cela sans compter les injures racistes.

Tout le temps de la grève, l'accès à la station fut laissé libre, ce que put d'ailleurs constater un huissier commandé par la direction. Soutenus par des militants de la CGTR (la CGT réunionnaise) de plusieurs secteurs, ainsi que par des conducteurs de « cachalots » (les poids lourds servant au transport de la canne à sucre) qui sortaient d'une grève victorieuse, les grévistes ont cherché le soutien des usagers en distribuant des milliers de tracts sur les raisons de leur grève. Ils sont aussi intervenus sur les ondes de Radio-Freedom, à la télévision et via la presse quoti-

dienne de l'île. Le résultat fut que, rapidement, les voitures et des camions cessèrent de s'arrêter à la station, sinon pour discuter avec les grévistes.

Ainsi touchés au portemonnaie, les dirigeants de la station firent alors donner le père de la patronne qui pour la circonstance s'auto-proclama « délégué aux affaires litigieuses ». Un entretien eut lieu le lundi 21 octobre entre la direction et une délégation de grévistes accompagnée de militants de la CGTR. Neuf des onze points furent acceptés mais pas la levée des sanctions ni la menace de sanctions pécuniaires en cas de chèques impayés. De la même façon, la direction n'accepta pas non plus de payer les jours de grève, si bien que les grévistes votèrent à l'unanimité la poursuite du mouvement.

Mais lors des négociations qui reprirent le lendemain, les patrons levèrent sanctions, menaces et acceptèrent de payer les jours de grève ou bien de les prendre sur les jours de congé. La grève se terminait ainsi par un recul important de la part de patrons jugés auparavant intouchables.

GRÈVE À LA SHELL SOCODIRA

Les employés doivent tout de même rester vigilants, puisque suite à une demande de communication des plannings, la patronne faisait savoir, aux grévistes uniquement, qu'ils devraient dorénavant travailler de 6 heures à 8 heures puis de 14 heures à 19 h 30, alors qu'avant ils travaillaient en journée continue de 7

heures à 13 heures ou de 12 heures à 19 h 30. Sachant que la plupart des travailleurs habitent assez loin de leur lieu de travail, il s'agissait bien d'une mesure de rétorsion à leur encontre. Mais que la direction se méfie, bien des travailleurs de la Socodira disent qu'ils sont prêts à remettre ça si nécessaire.

Au sommaire de Lutte de classe N°67

- Pour une réponse collective du monde du travail (texte du discours d'Arlette LAGUILLER au meeting du 4 octobre 2002, salle de la Mutualité à Paris)
- Côte-d'Ivoire Entre rébellion militaire, campagne xénophobe et intervention française
- États-Unis Sous couvert d'« unité nationale », Bush prépare la répression contre la classe ouvrière
- Irlande du Nord Le « processus de paix » suit son cours, mais les gangs armés continuent à menacer la classe ouvrière
- Zimbabwe Les masses pauvres entre la dictature de Mugabe et l'opposition « démocratique » du MDC
- Tribune de la minorité L'extrême gauche et la lutte d'ensemble de la classe ouvrière

